

## **Atos S.A.**

Société Anonyme

80, quai Voltaire

95870 Bezons

---

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**  
Exercice clos le 31 décembre 2011

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Grant Thornton**  
100, rue de Courcelles  
75017 Paris

## **Atos S.A.**

Société Anonyme  
80, quai Voltaire  
95870 Bezons

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés** Exercice clos le 31 décembre 2011

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Atos S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans les « Estimations comptables et jugements » présentées dans la section C.4.7.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs au cours du prochain exercice, portent essentiellement sur les éléments suivants :

- Les goodwill ont été soumis à un test de dépréciation par la société comme décrit dans la note « Regroupements d'entreprises et goodwill » dans la section C.4.7.3 et dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la Direction.

- La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » dans la section C.4.7.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à nous assurer que les règles et principes comptables étaient correctement appliqués. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.
- Comme exposé dans la note « Retraites et avantages similaires » dans la section C.4.7.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la société utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les engagements de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations fournies par des actuaires externes aux fonds de retraites et ces actifs sont sujets à des vérifications complémentaires par la direction lorsque nécessaire. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent l'évaluation des engagements de retraite et des actifs du régime, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues.
- Comme décrit dans la note 1 de l'annexe, l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 révisée ; en conséquence, le prix d'acquisition a été affecté aux actifs et passifs identifiables des entités acquises, sur la base de leur juste valeur.

Dans ce cadre, la société a eu recours à un évaluateur indépendant pour déterminer la juste valeur d'un actif incorporel relatif à la relation clients et au carnet de commandes ; elle a ainsi utilisé à la date d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services des hypothèses de renouvellement des contrats et d'actualisation des flux de ceux-ci pour évaluer cette relation commerciale. Nos travaux ont consisté principalement à examiner le rapport de l'évaluateur indépendant, à prendre connaissance des données et de la méthode d'évaluation utilisée, à apprécier le caractère approprié des hypothèses de renouvellement appliquées aux contrats apportés, ainsi qu'à s'assurer de la cohérence de la méthode de détermination du taux d'actualisation avec celle utilisée pour les tests de dépréciation.

Par ailleurs, l'affectation du prix d'acquisition aux autres actifs et passifs identifiables a été déterminée par la société, étant précisé que si de nouvelles informations étaient obtenues dans les 12 mois suivant la date d'acquisition relatives à des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition qui permettraient d'identifier d'éventuels ajustements, cette affectation serait révisée, notamment en ce qui concerne les écritures relatives aux engagements de retraite au Royaume-Uni dont la comptabilisation a été

différée du fait du manque d'informations disponibles à ce jour sur les modalités et le montant du transfert. Nos travaux ont essentiellement consisté à apprécier la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société ; nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et du caractère approprié de l'information fournie dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 4 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Christophe Patrier

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*



Vincent Frembourt

## C.4.2 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Note 2</b>	<b>6 812,5</b>	<b>5 020,6</b>
Charges de personnel	Note 3	-3 564,2	-2 809,5
Charges opérationnelles	Note 4	-2 825,9	-1 873,7
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>422,4</b>	<b>337,4</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>6,2%</b>	<b>6,7%</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-74,7	-137,3
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>347,7</b>	<b>200,1</b>
<b>En % du Chiffre d'affaires</b>		<b>5,1%</b>	<b>4,0%</b>
Coût de l'endettement financier net		-27,8	-17,8
Autres charges financières		-82,3	-35,1
Autres produits financiers		74,7	28,8
Résultat financier	Note 6	-35,4	-24,1
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>312,3</b>	<b>176,0</b>
Charge d'impôt	Notes 7-8	-129,3	-57,8
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-0,2	-
<b>RESULTAT NET</b>		<b>182,8</b>	<b>118,2</b>
Dont attribuable aux :			
- <b>propriétaires de la société mère</b>		<b>181,6</b>	<b>116,1</b>
- participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	1,2	2,1

(En euros et en nombre d'actions)

	Note 10		
Nombre moyen pondéré d'actions		76 019 755	69 334 351
<b>Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>2,39</b>	<b>1,67</b>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		88 190 646	75 949 131
<b>Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>2,20</b>	<b>1,64</b>

### C.4.3 Etat du résultat global

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Résultat net de la période</b>	<b>182,8</b>	<b>118,2</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Variation de juste valeur des instruments financiers	-6,5	1,1
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	53,9	-105,5
Variation de la réserve de conversion	-11,0	51,6
Effet d'impôt des éléments directement reconnus en capitaux propres	-36,8	23,6
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>-0,4</b>	<b>-29,2</b>
<b>Total Résultat global</b>	<b>182,4</b>	<b>89,0</b>
Dont attribuable aux :		
- propriétaires de la société mère	<b>181,7</b>	<b>86,4</b>
- participations ne donnant pas le contrôle	0,7	2,6

#### C.4.4 Etats consolidés de la situation financière

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	Note 11	1 982,2	1 609,9
Immobilisations incorporelles	Note 12	472,1	76,0
Immobilisations corporelles	Note 13	680,2	396,4
Actifs financiers non courants	Note 14	580,3	230,5
Instruments financiers non courants	Note 23	0,1	0,3
Impôts différés actifs	Note 8	381,3	321,8
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>4 096,2</b>	<b>2 634,9</b>
Clients et comptes rattachés	Note 15	1 928,3	1 232,3
Impôts courants		17,5	13,0
Autres actifs courants	Note 16	557,2	174,6
Instruments financiers courants	Note 23	1,1	2,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	766,8	422,2
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 270,9</b>	<b>1 844,2</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 367,1</b>	<b>4 479,1</b>

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b>PASSIF</b>			
Capital social		83,6	69,9
Primes		1 766,5	1 333,9
Réserves consolidées		403,9	208,4
Ecart de conversion		-112,7	-102,2
Résultat de l'exercice		181,6	116,1
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		2 322,9	1 626,1
Participations ne donnant pas le contrôle		6,0	5,4
<b>Total capitaux propres</b>		<b>2 328,9</b>	<b>1 631,5</b>
Provisions retraites et assimilées	Note 20	571,8	501,0
Provisions non courantes	Note 21	162,3	96,2
Passifs financiers	Note 22	734,5	508,6
Impôts différés passifs	Note 8	244,6	98,5
Instruments financiers non courants	Note 23	5,6	1,5
Autres passifs non courants		11,8	13,7
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 730,6</b>	<b>1 219,5</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	927,2	498,7
Impôts courants		76,4	32,6
Provisions courantes	Note 21	509,7	105,0
Instruments financiers courants	Note 23	6,2	1,9
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	174,1	52,7
Autres passifs courants	Note 25	1 614,0	937,2
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 307,6</b>	<b>1 628,1</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>7 367,1</b>	<b>4 479,1</b>

#### C.4.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>312,3</b>	<b>176,0</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	280,3	213,7
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-83,8	-41,5
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		9,0	7,6
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		-122,1	-85,3
Amortissement de la Relation Clients		18,5	-
Pertes de valeur		-	25,0
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		-0,4	3,9
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		10,5	11,6
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		4,3	0,5
Coût de l'endettement financier net	Note 6	27,8	17,8
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>456,4</b>	<b>329,3</b>
Impôts payés		-59,5	-61,5
Variation du besoin en fonds de roulement		98,3	53,2
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>495,2</b>	<b>321,0</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-253,3	-186,8
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4,3	10,6
<b>Investissements d'exploitation nets</b>		<b>-249,0</b>	<b>-176,2</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-187,1	-144,2
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		216,8	1,8
Encaissements liés aux cessions financières		1,1	5,5
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-	-0,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1,9	-
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>32,7</b>	<b>-137,0</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-216,3</b>	<b>-313,2</b>
Augmentation de capital		27,0	-
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		5,3	4,4
Rachats et reventes d'actions propres		0,1	2,9
Dividendes versés aux actionnaires		-34,9	-
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-2,2	-4,5
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	18,9	45,7
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	0,2	0,5
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-19,2	-48,6
Coût de l'endettement financier net payé		-15,5	-5,1
Autres mouvements liés aux opérations de financement	Note 22	59,9	-139,9
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>39,6</b>	<b>-144,7</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>318,5</b>	<b>-136,9</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture</b>		<b>416,5</b>	<b>532,9</b>
Variation de trésorerie	Note 22	318,5	-136,9
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-12,2	20,5
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture</b>	Note 23	<b>722,8</b>	<b>416,5</b>

## C.4.6 Variation des capitaux propres consolidés

	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Éléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>69 720</b>	<b>69,7</b>	<b>1 329,7</b>	<b>302,2</b>	<b>-153,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>3,9</b>	<b>1 550,8</b>	<b>11,0</b>	<b>1 561,8</b>
* Augmentation de capital	194	0,2	4,2					4,4		4,4
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				3,9			-3,9			
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle									-3,9	-3,9
* Options de souscription d'actions et assimilées				11,6				11,6		11,6
* Achat d'actions propres				2,9				2,9		2,9
* Autres				-30,0				-30,0		-34,3
Transactions avec les actionnaires	194	0,2	4,2	-11,6	-	-	-3,9	-11,1	-8,2	-19,3
* Résultat net de la période							116,1	116,1	2,1	118,2
* Autres éléments du résultat global				-81,5	51,2	0,6		-29,7	0,5	-29,2
Total du résultat global de la période				-81,5	51,2	0,6	116,1	86,4	2,6	89,0
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>69 914</b>	<b>69,9</b>	<b>1 333,9</b>	<b>209,1</b>	<b>-102,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>116,1</b>	<b>1 626,1</b>	<b>5,4</b>	<b>1 631,5</b>
* Augmentation de capital	13 653	13,7	432,6					446,3		446,3
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				116,1			-116,1			
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle				-34,9				-34,9	-2,4	-37,3
* Options de souscription d'actions et assimilées				10,5				10,5		10,5
* Achat d'actions propres				0,2				0,2		0,2
* Part des instruments composés				20,8				20,8		20,8
* Autres				72,2				72,2	2,3	74,5
Transactions avec les actionnaires	13 653	13,7	432,6	184,9	-	-	-116,1	515,1	-0,1	515,0
* Résultat net de la période				16,5	-10,5	-5,9	181,6	181,6	1,2	182,8
* Autres éléments du résultat global								0,1	-0,5	-0,4
Total du résultat global de la période				16,5	-10,5	-5,9	181,6	181,7	0,7	182,4
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>83 567</b>	<b>83,6</b>	<b>1 766,5</b>	<b>410,5</b>	<b>-112,7</b>	<b>-6,6</b>	<b>181,6</b>	<b>2 322,9</b>	<b>6,0</b>	<b>2 328,9</b>

## **C.4.7 Notes annexes aux comptes consolidés**

### **C.4.7.1 Préambule**

Atos SA, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos sont cotées sur le marché Paris Eurolist sous le code Euroclear 5173 ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché et Atos SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2011 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le "Groupe").

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 29 mars 2012. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2012.

### **C.4.7.2 Faits marquants 2011**

Atos et Siemens ont annoncé le 1<sup>er</sup> juillet 2011 avoir finalisé la transaction aux termes de laquelle Atos a acquis Siemens IT Solutions and Services GmbH, holding regroupant toutes les activités informatiques de Siemens.

Les actionnaires d'Atos, réunis en Assemblée Générale Mixte, ayant approuvé la transaction, toutes les conditions suspensives nécessaires à la réalisation de celle-ci sont désormais remplies.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Atos a notamment approuvé les résolutions suivantes :

- Approbation de l'apport par Siemens à Atos de Siemens IT Solutions and Services;
- En rémunération de cet apport, Siemens a reçu des actions Atos représentant environ 15% du capital d'Atos ainsi que des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'Atos représentant un montant nominal de 250,0 millions d'euros, et un paiement en numéraire d'un montant de 176,6 millions d'euros;
- Le Docteur Roland Busch, membre du Directoire de Siemens AG, a rejoint le Conseil d'Administration d'Atos en tant qu'administrateur;
- Le changement du nom de la Société Atos Origin pour Atos.

### **C.4.7.3 Bases de préparation et principes comptables**

#### **Bases de préparation**

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Au 31 décembre 2011, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), à l'exception de certaines dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas encore été adoptées, qui n'ont pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe. Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

- IAS 24 révisée - *Information relative aux parties liées* ;
- Amendements à IFRS 1 - *exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les 1ers adoptants* ;
- IAS 32 - *Amendement relatif au Classement des émissions de droits* ;
- Amendements portant sur plusieurs normes IFRS, issus du programme d'amélioration annuelle des IFRS de mai 2010 ;
- IFRIC 14 - *Amendements relatifs aux Paiements en avance d'exigences de financement minimal* ;
- IFRIC 19 - *Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres*.

L'impact de l'adoption des autres nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe reste limité.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes à l'état d'exposé-sondage au niveau de l'IASB ;
- des nouvelles normes, interprétations et amendements de normes existantes non encore approuvées par l'Union Européenne, notamment :
  - IFRS 1 - *Amendement relatif aux hyperinflation graves* ;
  - IFRS 7 - *Transferts d'actifs financiers* : informations à fournir ;
  - IFRS 9 - *Instruments financiers* (remplacement d'IAS 39) ;
  - IFRS 10 - *Etats financiers consolidés* ;
  - IFRS 11 - *Partenariats* ;
  - IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* ;
  - IFRS 13 - *Evaluation de la juste valeur* ;
  - IAS 1 - *Amendement relatif à la Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)* ;
  - IAS 12 - *Amendement relatif aux impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents* ;
  - IAS 19 - *Amendement relatif aux avantages du personnel* ;
  - IAS 27 révisée - *Etats financiers individuels* ;
  - IAS 28 révisée - *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*.

L'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation.

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

## **Estimations comptables et jugements**

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

### Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 Goodwill des états financiers.

### La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

### Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

### Relation clients

Un actif incorporel correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est reconnu comme Relation Clients. La valeur de cet actif est notamment fondée sur des hypothèses de renouvellement des contrats et de l'actualisation des flux de ceux-ci. Cet actif est amorti sur sa durée de vie moyenne estimée.

## **Méthode de consolidation**

### Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe

contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

## Coentreprises

Les participations du Groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence de pactes d'actionnaires et de contrats de gérance d'exploitation est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

## Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans pour autant les contrôler exclusivement ou conjointement. En général, le Groupe détient entre 20% et 50% de droits de vote, bien que cela ne soit pas systématique. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.

## **Information sectorielle**

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les lignes de services (Conseil, Intégration de Systèmes, Infogérance, Services Transactionnels de Haute Technologie, Externalisation des Processus). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme secteurs opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un secteur opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont présentés comme éléments de réconciliation (cf. Note 2 Informations sectorielles). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.

## **Règles de présentation**

### Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze

mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

#### Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une ligne de services complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global sur l'ensemble des périodes publiées.

#### **Conversion des états financiers en monnaie étrangère**

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

#### **Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères**

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

#### **Regroupements d'entreprises et goodwill**

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle

au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

#### Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exercable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisée en résultat.

#### Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

#### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres

actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités – à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

### **Immobilisations incorporelles autres que le goodwill**

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Afin de déterminer si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait aux critères de reconnaissance d'un actif, le Groupe distingue la production de cet actif en :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Conformément à IAS 38, aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) ne devrait être reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou dans le cadre de phase de recherche de projet interne) devraient être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité de mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l' « excess earnings », qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne, et n'excède pas 10 ans pour les relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ; l'amortissement correspondant est comptabilisé en autres charges opérationnelles.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Constructions 20 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

### **Contrats de location**

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

### **Perte de valeur des actifs autres que le goodwill**

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

### **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en

capitaux propres ». S'il est démontré que la perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

### Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

### Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Éléments constatés directement en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des SICAV monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général 3 mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les

dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

### **Actions propres**

Les actions Atos détenues par la société mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

### **Retraites et avantages similaires**

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux sont reconnus dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception des charges liées à la désactualisation des provisions, nettes des rendements financiers attendus des actifs du régime, qui sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

## **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

## **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

### OCEANE (Obligation Convertible ou Echangeable en Action Nouvelle ou Existante)

L'OCEANE est un instrument financier défini comme instrument financier hybride, avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément.

Pour évaluer la valeur comptable de chaque composante, la dette est déterminée dans un premier temps sur la base d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante de capitaux propres associée. La valeur de l'instrument en capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble.

### **Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle**

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat existants avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, lorsque la valeur de rachat excède le montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser la différence en goodwill. Toute variation supplémentaire de la juste valeur de l'engagement d'achat de participations minoritaires sera également enregistrée en goodwill.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux

propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).

### **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes suivants :

#### Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

#### Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

#### Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

## Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

## **Coûts de transition**

Les coûts de transition sont généralement comptabilisés en charges ou reconnus en chiffre d'affaires durant la phase de transition sur la base du pourcentage d'avancement. Dans certaines rares circonstances où les services rendus durant la phase de transition ne peuvent être identifiés séparément, les coûts sont alors différés et comptabilisés en charges sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

## **Marge opérationnelle**

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) le 2 juillet 2009.

## **Autres produits et charges opérationnels**

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la Relation Clients et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

## **Paiements fondés sur des actions**

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice.

Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de 5 ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de 5 ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Charges de personnel », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

## **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales

reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

### **Résultat par action**

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos sur la période.

### **Transaction avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- Les principaux dirigeants du Groupe - définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes - ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

#### **C.4.7.4 Gestion des risques financiers**

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

#### **Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22 Passifs financiers.

### **Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts**

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

### **Risque de crédit**

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

### **Risque de change**

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

### **Risque de prix**

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

## C.5 Notes annexes aux comptes consolidés

### Note 1 Variation de périmètre

#### *Regroupement d'entreprises*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, Atos a acquis auprès de Siemens AG 100% de Siemens IT Solutions and Services, un leader européen des prestations de services informatiques qui offre une expertise technologique et une connaissance des processus industriels de ses clients afin de fournir des solutions sur l'ensemble de la chaîne informatique.

L'accord a donné naissance à une nouvelle entreprise qui fait partie du Top 10 mondial des sociétés de services informatiques, bénéficiant d'une complémentarité exceptionnelle des deux entités regroupées, sur les plans géographiques, commerciaux et industriels.

Par cet accord, Siemens devient le premier client d'Atos. Les tableaux ci-dessous détaillent la contrepartie transférée, ainsi que les actifs et les passifs acquis.

#### Contrepartie transférée

(En millions d'euros)	Montant
Paiement initial en numéraire	176,6
Ajustement du prix	-160,8
Obligations convertibles en actions souscrites par Siemens	250,0
Actions Atos émises à Siemens	482,4
<b>Total prix d'acquisition</b>	<b>748,2</b>

#### *Obligations convertibles en actions*

Siemens a reçu d'Atos 5,4 millions d'euros d'obligations convertibles en actions existantes ou nouvelles pour une valeur totale de 250,0 millions d'euros.

#### *Actions Atos*

Dans le cadre de la transaction, Atos a également émis 12,5 millions d'actions nouvelles Atos représentant 15% du capital d'Atos totalement libérées pour une valeur nominale d'un euro. La juste valeur des actions émises a été évaluée au cours du 1<sup>er</sup> juillet 2011, soit 38,65 euros.

#### *Ajustement du prix*

L'ajustement du prix a résulté de l'application des termes de l'accord conclu par les parties en février 2012 et a été réglé en numéraire au cours du premier trimestre 2012 (Voir Note 28 Evénements postérieurs à la clôture). Cet ajustement du prix inclut 30,0 millions d'euros de contrepartie conditionnelle correspondant à la constatation de provisions complémentaires pour créances douteuses et pour pertes à terminaison sur contrats qui seraient remboursés à Siemens dans le cas peu probable où ces pertes ne se matérialiseraient pas.

#### Garanties données par Siemens

Siemens s'est engagée à indemniser Atos pour tout préjudice individuel subi du fait du non-respect ou de l'inexactitude des déclarations et garanties consenties, et ce dans la limite d'un plafond maximal d'indemnisation de 100,0 millions d'euros et sous réserve des limitations usuelles en la matière, notamment en termes de seuil et de durée.

### Indemnisation d'Atos pour certains risques spécifiques

En complément et indépendamment des déclarations et garanties consenties à Atos mentionnées ci-dessus, Siemens s'est engagée à indemniser Atos au titre de certains risques et/ou coûts, dont notamment ceux décrits ci-après.

#### *Activités de Siemens hors périmètre de l'activité SIS*

Siemens s'est engagée à indemniser Atos si celle-ci venait à encourir des coûts ou des risques afférents aux activités de Siemens autres que celles incluses dans le périmètre de l'activité SIS acquise par Atos.

#### *Contrats commerciaux susceptibles de générer des pertes*

Siemens s'est engagée à compenser, dans certaines limites, Atos pour certains risques et pertes encourus au titre de quatre contrats commerciaux spécifiques conclus par le Groupe SIS.

#### *Risques pouvant résulter des autres contrats commerciaux*

Siemens s'est engagée à indemniser Atos, partiellement et dans certaines limites, au titre (i) des contrats commerciaux conclus par le Groupe SIS qui viendraient à être résiliés par un client à la suite du changement de contrôle du Groupe SIS résultant de l'Apport ou de la mise en œuvre du Carve-Out, ainsi que (ii) certains contrats commerciaux qui seraient identifiés, dans les deux années suivant la Date de Réalisation, comme présentant des risques d'exécution à perte et qui n'auraient pas été, ou correctement été, pris en compte dans le calcul de l'ajustement de prix conclu le 23 février 2012.

La responsabilité résiduelle de Siemens au titre de cette indemnité est plafonnée à un montant maximal de 119,4 millions d'euros.

#### *Certains litiges commerciaux*

Siemens a également consenti une indemnisation spécifique pour les coûts à encourir au titre de certains litiges commerciaux en cours de SIS.

## Actifs acquis et passifs exigibles identifiés

(En millions d'euros)	Montant
Immobilisations incorporelles	396,5
Immobilisations corporelles	309,4
Actifs financiers non courants	4,5
Impôts différés actifs	138,8
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>849,2</b>
Clients et comptes rattachés	741,5
Impôts courants	14,5
Autres actifs courants	412,9
Instruments financiers courants	31,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	248,9
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 449,6</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (A)</b>	<b>2 298,8</b>
Provisions retraites et assimilées	78,8
Provisions non courantes	621,9
Instruments financiers non courants	0,7
Impôts différés passifs	165,8
Autres passifs non courants	26,1
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>893,3</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	387,7
Impôts courants	5,4
Provisions courantes	0,3
Instruments financiers courants	42,2
Autres passifs courants	595,1
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 030,7</b>
<b>TOTAL DU PASSIF (B)</b>	<b>1 924,0</b>
<b>Juste valeur des actifs nets identifiés (A)-(B)</b>	<b>374,8</b>

L'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs acquis a permis de réévaluer les actifs et les passifs et de reconnaître un nouvel actif incorporel relatif à la relation clients et au carnet de commandes pour 324,1 millions d'euros. L'évaluation de cet incorporel a été réalisée par un expert indépendant. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 8,75 ans, ce qui représente une charge annuelle de 37,0 millions d'euros. Une charge de 18,5 millions d'euros a donc été comptabilisée sur le second semestre 2011.

Les effets du regroupement des entreprises au 1<sup>er</sup> juillet (fusion de certaines entités légales, mise en place de la politique de transfert d'Atos, dates de clôture décalées et modification des définitions des lignes de service) ne permettent pas de disposer d'une information suffisamment fiable dans des délais raisonnables sur le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle des entités SIS du second semestre 2011.

Si de nouvelles informations étaient obtenues dans les 12 mois suivant la date d'acquisition relatives à des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition qui permettraient d'identifier d'éventuels ajustements, les éléments ci-dessus seraient révisés. Atos va notamment modifier le bilan d'ouverture afin d'y intégrer les écritures relatives aux engagements de retraite au Royaume-Uni dont la comptabilisation a été différée du fait du manque d'informations disponibles à ce jour sur leur transfert.

## Goodwill

La présentation du goodwill reconnu suite à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services est détaillée ci-dessous :

(En millions d'euros)	Montant
Total prix acquisition	748,2
Juste valeur des actifs nets identifiés	-374,8
<b>Goodwill</b>	<b>373,4</b>

Le goodwill s'explique par la complémentarité géographique des deux entités, par le savoir-faire et l'expérience du personnel de Siemens IT Solutions and Services et par les synergies attendues de l'intégration au sein du Groupe.

Le goodwill reconnu suite à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services n'est pas déductible au plan fiscal.

### Les coûts liés à l'acquisition

Les coûts d'acquisition pour le Groupe se sont élevés à 13,7 millions d'euros correspondant en particulier aux honoraires des conseillers externes mobilisés dans le cadre de la transaction. Ces coûts ont été comptabilisés sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

### Sortie de trésorerie nette sur l'acquisition de sociétés

La part du prix d'acquisition payée en numéraire a été de 176,6 millions d'euros. Au 1<sup>er</sup> juillet, à la conclusion de l'opération, la trésorerie nette apportée par SIS était de 361,0 millions d'euros. Ce montant inclut la somme de 155,0 millions d'euros intégrée dans le calcul du prix d'acquisition afin de compenser l'allongement du délai de paiement (de zéro à 45 jours) appliqué aux contrats de prestations rendus au Groupe Siemens à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. En conséquence, l'impact de trésorerie nette sur l'acquisition de SIS a été positif de 29,4 millions d'euros.

### **Autres acquisitions**

Le Groupe a investi pour 9,2 millions d'euros correspondant principalement à l'intégration des partenariats suivants :

- Buyster, entre des opérateurs de téléphonie mobile français et Atos Worldline France (2,6 millions d'euros), et
- une joint venture en Chine avec ZTE qui est un opérateur local leader dans les télécommunications (4,3 millions d'euros).

### **Note 2 Informations sectorielles**

En accord avec IFRS 8, les résultats provenant des secteurs opérationnels sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Suite à l'acquisition de SIS, le principal décideur opérationnel a réorganisé les secteurs opérationnels de la manière suivante :

Secteurs opérationnels	Activités
Allemagne	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline) en Allemagne.
France	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline and Atos Worldgrid) en France.
Royaume-Uni & Irlande	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Irlande et au Royaume-Uni.
Benelux	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline) au Belux et aux Pays-Bas.
Atos Worldline	Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Belgique, Chine, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taïwan and Thaïlande.
Europe Centrale & de l'Est	Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Autriche, Bulgarie, Croatie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie and Turquie.
Amérique du Nord	Intégration de Systèmes, Infogérance au Canada et aux Etats-Unis.
Europe du Nord, du Sud & de l'Ouest	Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées au Danemark, Finlande & et les Pays Baltes, Grèce, Italie, Suède et Suisse.
Zone Ibérique	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldgrid) en Andorre, Portugal et Espagne.
Autres pays	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline) en Afrique du Sud, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Egypte, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Maroc, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, EAU, et aussi Atos Worldgrid (Chine, Espagne et France) et les activités de Major Events.

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués aux conditions commerciales normales qui seraient également en vigueur pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les modifications apportées aux secteurs opérationnels utilisés en 2010 sont les suivantes :

Secteurs opérationnels en 2010	Changements	Secteurs opérationnels en 2011
GCEMA	Allemagne	Allemagne
	Autriche, Pologne et Turquie	Europe Centrale & de l'Est
	Grèce et Suisse	Europe du Nord, du Sud & de l'Ouest
France	France hors Atos Worldgrid Atos Worldgrid France	France Autres pays
Espagne	Andorre et Espagne hors Atos Worldgrid	Zone Ibérique
	Atos Worldgrid Espagne	Autres pays
Autres pays	Services Transactionnels de Haute Technologie en Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Taiwan and Thaïlande	Atos Worldline
	États-Unis	Amérique du Nord
	Tous les "Autres pays" sauf les États-Unis et les pays aux activités de Services Transactionnels de Haute Technologie cités ci-dessus	Autres pays

Les modifications apportées au reporting interne sont applicables de manière rétrospective et les chiffres comparatifs font l'objet d'un retraitement.

L'information relative aux secteurs opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Royaume- Uni et Irlande		France		Benelux		Atos Worldline		Europe de l'Est et Europe Centrale		Amérique du Nord		Nord et Sud-Ouest Europe		Zone Ibérique		Autres pays		Total Segments opérationnels		Direction des lignes de services		Autre Corporate		Elimination		Total Groupe		
	Allemagne	France	Irlande	Benelux	Worldline	Atos	Europe Centrale	Amérique du Nord	Nord et Sud-Ouest Europe	Zone Ibérique	Autres pays	Total Segments opérationnels	Direction des lignes de services	Autre Corporate	Elimination	Total Groupe													
<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>																													
<b>Chiffre d'affaires par secteur</b>	<b>1 099,6</b>	<b>991,0</b>	<b>1 194,9</b>	<b>942,2</b>	<b>913,1</b>	<b>310,6</b>	<b>304,0</b>	<b>223,5</b>	<b>314,3</b>	<b>518,9</b>	<b>6 812,1</b>	<b>0,4</b>																<b>6 812,5</b>	
%	16,1%	14,5%	17,5%	13,8%	13,4%	4,6%	4,5%	3,3%	4,6%	7,6%	100,0%																	100,0%	
Chiffre d'affaires intra-secteurs	74,5	83,2	15,3	43,6	19,8	54,2	13,4	9,8	9,4	145,3	468,5																	0,0	
Total Chiffre d'affaires	1 174,1	1 074,2	1 210,2	985,8	932,9	364,8	317,4	233,3	323,7	664,2	7 280,6																	6 812,5	
<b>Marge opérationnelle par secteur</b>	<b>83,1</b>	<b>19,3</b>	<b>79,7</b>	<b>70,2</b>	<b>157,0</b>	<b>29,1</b>	<b>31,5</b>	<b>16,6</b>	<b>3,9</b>	<b>34,3</b>	<b>524,7</b>	<b>-102,3</b>																<b>422,4</b>	
%	7,6%	1,9%	6,7%	7,4%	17,2%	9,4%	10,4%	7,4%	1,2%	5,6%	7,7%																	6,2%	
<b>Total Actif sectoriel</b>	<b>990,7</b>	<b>625,9</b>	<b>1 003,6</b>	<b>997,5</b>	<b>691,5</b>	<b>338,1</b>	<b>212,9</b>	<b>243,5</b>	<b>204,1</b>	<b>520,8</b>	<b>5 828,6</b>	<b>-</b>	<b>372,9</b>															<b>6 201,5</b>	
<b>Autres informations sur le résultat global</b>																													
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-57,5	-25,2	-42,1	-40,6	-41,4	-16,0	-11,5	-9,1	-3,2	-24,0	-270,6																		-281,2
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-0,1																												-0,9
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé	1,0					0,3																							1,3
<b>Autres informations</b>																													
Effectifs fin d'année (en nombre)	9 164	10 576	9 667	7 132	5 849	4 814	3 810	1 681	5 004	15 597	73 294																		73 969
Investissements	59,0	14,9	37,9	31,8	39,3	10,8	7,4	8,7	2,6	22,2	234,6																		253,3
Dettes nettes	-1 053,4	67,6	245,7	68,9	-43,3	-30,2	-24,0	-53,1	31,9	34,1	-755,8																		141,8
<b>Exercice clos le 31 décembre 2010</b>																													
<b>Chiffre d'affaires par secteur</b>	<b>375,8</b>	<b>1 073,5</b>	<b>904,1</b>	<b>937,7</b>	<b>902,9</b>	<b>50,7</b>	<b>87,6</b>	<b>22,1</b>	<b>299,6</b>	<b>365,8</b>	<b>5 019,8</b>	<b>0,8</b>																<b>5 020,6</b>	
%	7,5%	21,4%	18,0%	18,7%	18,0%	1,0%	1,7%	0,4%	6,0%	7,3%	100,0%																		100,0%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	40,9	62,0	6,7	29,9	17,5	12,2	14,5	3,9	4,8	98,7	291,1																		-291,1
Total Chiffre d'affaires	416,7	1 135,5	910,8	967,6	920,4	62,9	102,1	26,0	304,4	464,5	5 310,9																		5 020,6
<b>Marge opérationnelle par secteur</b>	<b>13,5</b>	<b>41,5</b>	<b>77,1</b>	<b>92,5</b>	<b>161,5</b>	<b>0,1</b>	<b>3,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>-10,0</b>	<b>40,6</b>	<b>416,5</b>	<b>-16,3</b>																<b>337,4</b>	
%	3,6%	3,9%	8,5%	9,9%	17,9%	0,2%	4,0%	-17,2%	-3,3%	11,1%	8,3%																		6,7%
<b>Total Actif sectoriel</b>	<b>237,1</b>	<b>604,4</b>	<b>700,7</b>	<b>782,2</b>	<b>700,1</b>	<b>23,6</b>	<b>28,5</b>	<b>39,4</b>	<b>206,6</b>	<b>336,5</b>	<b>3 659,1</b>	<b>-</b>	<b>63,0</b>															<b>- 3 722,1</b>	
<b>Autres informations sur le résultat global</b>																													
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-27,3	-27,1	-27,7	-48,9	-42,0	-2,9	-4,9	-0,2	-2,9	-23,0	-206,9																		-213,7
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-0,9																												-1,3
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé	2,5					0,1																							2,6
<b>Autres informations</b>																													
Effectifs fin d'année (en nombre)	2 550	11 157	6 264	6 958	5 916	747	604	116	5 349	8 425	48 086																		48 278
Investissements	13,0	18,4	36,4	28,3	32,0	2,6	2,5	0,2	2,6	19,3	155,3																		186,8
Dettes nettes	-20,3	51,0	184,9	97,4	-15,1	3,5	-38,8	-15,2	49,9	0,5	297,8																		139,2

Les actifs détaillés ci-dessus par secteur sont réconciliés avec le total actif comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Total Actif sectoriel</b>	<b>6 201,5</b>	<b>3 722,1</b>
Actifs d'impôts	398,8	334,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	766,8	422,2
<b>Total ACTIF</b>	<b>7 367,1</b>	<b>4 479,1</b>

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes se répartit par lignes de services de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Conseil & Services Technologiques	Intégration de Systèmes	Infogérance	HTTS * & Activités Spécialisées	Non affecté	Total Groupe
<b>Exercice clos le 31 décembre 2011</b>						
<b>Chiffre d'affaires par secteur</b>	<b>587,7</b>	<b>1 770,5</b>	<b>2 891,4</b>	<b>1 562,5</b>	<b>0,4</b>	<b>6 812,5</b>
%	8,6%	26,0%	42,4%	22,9%	0,0%	100,0%
<b>Exercice clos le 31 décembre 2010</b>						
<b>Chiffre d'affaires par secteur</b>	<b>207,8</b>	<b>1 769,9</b>	<b>1 847,1</b>	<b>1 195,0</b>	<b>0,8</b>	<b>5 020,6</b>
%	4,1%	35,3%	36,8%	23,8%	0,0%	100,0%

(\*) HTTS Services Transactionnels de Haute Technologie

### Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2011	% du chiffre d'affaires	Exercice 2010	% du chiffre d'affaires
Salaires	-2 772,0	40,7%	-2 160,9	43,0%
Charges sociales	-766,7	11,3%	-635,7	12,7%
Taxes, formation, intéressement et participation	-66,5	1,0%	-52,8	1,1%
Options de souscription d'actions et assimilées	-10,5	0,2%	-11,5	0,2%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	3,3	0,0%	-0,1	0,0%
Différence entre les contributions payées et la charge nette liée aux engagements de retraite (*)	48,2	-0,7%	51,5	-1,0%
<b>Total</b>	<b>-3 564,2</b>	<b>52,3%</b>	<b>-2 809,5</b>	<b>56,0%</b>

(\*) différence entre le total payé aux fonds de pension et la charge nette des engagements de retraite selon IAS 19.

## Rémunération à base d'actions

La charge de 10,5 millions d'euros enregistrée dans la marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions (contre 11,5 millions d'euros en 2010) est composée de :

- 5,3 millions d'euros liés à des plans de stock-options accordés sur les exercices antérieurs,
- 4,3 millions d'euros liés à l'émission d'actions réservée aux salariés dans le cadre du programme SPRINT,
- 0,6 million d'euros lié au plan « Management Investment Plan » (MIP) et au plan « Long Term Incentive » (LTI) mis en place en 2008 et en 2007, ainsi que
- 0,3 million d'euros lié à la mise en place d'un nouveau plan d'attribution d'actions liée à la performance le 22 décembre 2011.

### Plan de stock-options (options de souscription d'actions)

Le Groupe a reconnu en 2011 un montant total de 5,3 millions d'euros de charges sur les stock-options détaillé par plans comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions initialement attribué	Charges 2011 (En millions d'euros)
23 décembre 2008	1 378 000	0,6
26 mars 2009	1 850 000	1,2
3 juillet 2009	1 443 500	1,2
4 septembre 2009	259 000	0,3
31 décembre 2010	374 500	2,0
<b>Total</b>	<b>5 305 000</b>	<b>5,3</b>

Détails des stock-options en circulation à la fin de l'année :

	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
<b>En circulation au début d'année</b>	<b>9 477 800</b>	<b>41,3</b>	<b>10 310 776</b>	<b>43,3</b>
Attribuées durant l'année	-	-	374 500	48,8
Annulées durant l'année	-162 445	31,2	-244 386	29,3
Exercées durant l'année	-219 070	23,9	-193 615	22,6
Expirées durant l'année	-565 050	79,1	-769 475	79,1
<b>En circulation en fin de période</b>	<b>8 531 235</b>	<b>39,5</b>	<b>9 477 800</b>	<b>41,3</b>
<b>Exerçables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice (*)</b>	<b>2 860 202</b>	<b>23,6</b>	<b>1 839 051</b>	<b>23,2</b>

(\*) cours de l'action à la fin de l'exercice: 33,91 euros au 31 décembre 2011 et 39,84 euros au 31 décembre 2010

Les options en circulation à la clôture ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 5,2 ans (contre 6,0 en 2010).

### Plan d'actionnariat salarié « SPRINT »

Le plan d'épargne entreprise SPRINT est proposé à la majorité des employés à travers le Groupe. Le plan offre aux salariés éligibles deux formules :

- La formule SPRINT « Dynamic » : prix de souscription des actions incluant une décote de 20%, et période d'incessibilité des actions de cinq ans. L'apport personnel n'est pas protégé ;
- La formule SPRINT « Secure » : la structure à effet de levier mise en place en collaboration avec une banque permet au salarié de récupérer au terme de la période d'incessibilité de cinq ans, le montant le plus élevé entre son apport personnel majoré d'un intérêt de 2% et dix fois la hausse moyenne des actions acquises. L'apport personnel et cette hausse sont garantis par la banque, qui bénéficie de la décote de 20% par rapport au prix de référence sur 10 actions.

Au titre de SPRINT, le Groupe a émis 950 468 actions au prix de référence de 35,35 euros (avant l'application de la décote de 20%).

En accord avec les recommandations spécifiques du CNC (Conseil National de la Comptabilité), le coût de l'incessibilité pour la période de cinq ans est pris en compte dans le calcul de la charge de ce plan selon les conditions suivantes :

- Taux d'intérêt sans risques : 1,7%
- Spread de crédit : 5,2%
- Coût du prêt-emprunt : 1,5%

### Plan d'attribution d'actions liée à la performance

Le 22 décembre 2011, le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions liée à la performance au titre duquel 991 050 actions ont été attribuées selon les hypothèses actuarielles suivantes :

	31 décembre 2011			
	Résidents français		Résidents étrangers	
Date d'attribution	22 déc. 2013	17 mars 2014	22 déc. 2015	17 mars 2016
Cours de l'action à la date d'attribution	33,335	33,335	33,335	33,335
Durée de vie	24,00 mois	26,76 mois	24,00 mois	26,76 mois
Taux sans risques à la date d'attribution	1,94%	1,94%	-	-
Coût de prêt emprunt	1,50%	1,50%	-	-
Dividende prévu	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Taux de rotation prévu des salariés	5% par an	5% par an	5% par an	5% par an
<b>Juste valeur des options attribuées</b>	<b>28,52</b>	<b>28,11</b>	<b>26,09</b>	<b>25,71</b>

Suite à la loi pour le financement de la Sécurité Sociale, une charge de 1,6 million d'euros relative aux plans attribués aux résidents français a été enregistrée en 2011 sur la ligne « Charges sociales ».

Total des charges comptabilisées en marge opérationnelle au cours de l'exercice 2011 concernant les plans d'attribution d'actions liée à la performance :

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Plan 2011	0,3	-
LTI 2008	0,2	0,5
MIP 2008	0,2	1,5
LTI 2007	0,1	0,3
MIP 2007	0,1	0,3
<b>Total</b>	<b>0,9</b>	<b>2,6</b>

#### Note 4 Charges opérationnelles

(En millions d'euros)	Exercice 2011	% du chiffre d'affaires	Exercice 2010	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-974,1	14,3%	-542,0	10,8%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-334,9	4,9%	-197,8	3,9%
Coûts de maintenance	-302,7	4,4%	-222,1	4,4%
Charges locatives	-248,2	3,6%	-194,9	3,9%
Télécommunications	-197,4	2,9%	-117,7	2,3%
Transports et déplacements	-147,4	2,2%	-112,1	2,2%
Véhicules d'entreprise	-89,6	1,3%	-80,9	1,6%
Honoraires	-150,5	2,2%	-98,2	2,0%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-19,9	0,3%	-4,2	0,1%
Autres charges	-136,7	2,0%	-86,6	1,7%
<b>Sous-total charges</b>	<b>-2 601,4</b>	<b>38,2%</b>	<b>-1 656,5</b>	<b>33,0%</b>
Amortissements des immobilisations	-280,3	4,1%	-213,7	4,3%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	49,3	-0,7%	-3,8	0,1%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-0,8	0,0%	-1,0	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	-15,9	0,2%	-18,8	0,4%
Production immobilisée	23,2	-0,3%	20,1	-0,4%
<b>Sous-total autres charges</b>	<b>-224,5</b>	<b>3,3%</b>	<b>-217,2</b>	<b>4,3%</b>
<b>Total</b>	<b>-2 825,9</b>	<b>41,5%</b>	<b>-1 873,7</b>	<b>37,3%</b>

## Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Le poste "Autres produits et charges opérationnels" comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents et a représenté une charge nette de 74,7 millions d'euros en 2011. Le tableau ci-dessous détaille ce poste par nature et par destination :

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Réorganisation des effectifs	-56,9	-64,5
Rationalisation et frais associés	-29,6	-38,7
Coûts d'intégration	-31,8	-
Coûts d'acquisition	-13,7	-9,2
Amortissement de la Relation Clients	-18,5	-
Changement de l'indice d'indexation des retraites au Royaume-Uni	76,9	-
Perte de valeur sur goodwill	-	-25,0
Autres	-1,1	0,1
<b>Total</b>	<b>-74,7</b>	<b>-137,3</b>

Les 56,9 millions d'euros de coûts de **réorganisation des effectifs** ont été la résultante à la fois de l'adaptation des effectifs du Groupe aux effets de la récession économique et des coûts non récurrents induits par les programmes TOP visant à améliorer l'efficacité et la productivité du Groupe. L'effet combiné de ces deux actions a concerné principalement les Pays-Bas pour 14,4 millions d'euros, la zone ibérique pour 13,6 millions d'euros et la France pour 13,5 millions d'euros. Les plans de réorganisation concernant les anciens salariés de Siemens IT Solutions et Services (SIS) étaient intégralement provisionnés au 30 juin 2011 dans les comptes des entités SIS et n'ont eu aucun impact sur le compte de résultat du Groupe.

Les 29,6 millions d'euros de coûts de **rationalisation et frais associés** se sont composés principalement de la rationalisation des locaux de bureaux et des centres de traitement informatique, principalement au Benelux pour 8,9 millions d'euros, en Allemagne pour 6,1 millions d'euros, au sein de N&SWE pour 3,1 millions d'euros et en France pour 2,9 millions d'euros.

Les **coûts d'intégration** liés à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services (SIS) pour 31,8 millions d'euros se sont composés principalement :

- de coûts de séparation des infrastructures informatiques et d'homogénéisation des outils et processus pour 15,3 millions d'euros ; et
- de coûts liés au changement de la marque et de sa communication associée pour 10,6 millions d'euros.

Les **coûts d'acquisition** de Siemens IT Solutions and Services (SIS) se sont élevés à 13,7 millions d'euros.

Une partie du prix d'acquisition correspondant à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS a été reconnu comme **Relation Clients** au bilan pour 324,1 millions d'euros. Ce montant est amorti linéairement sur une période de 8,75 ans, générant une charge annuelle de 37,0 millions d'euros. Par conséquent, une charge de 18,5 millions d'euros a été comptabilisée sur le second semestre 2011.

Atos a enregistré un profit de 76,9 millions d'euros dans le poste « autres produits et charges opérationnels » au titre du **changement de l'indice d'indexation futur de**

**ses principaux plans de retraite au Royaume-Uni.** A l'avenir, une proportion significative des retraites au Royaume-Uni sera en effet réévaluée sur la base de l'indice des prix à la consommation (*Consumer Price Index - CPI*) et non plus sur la base de l'indice des prix de détail (*Retail Price Index - RPI*) utilisé précédemment. Dans la mesure où l'indice CPI devrait entraîner, sur le long terme, une moindre réévaluation des retraites que l'indice RPI, l'estimation des passifs a été réduite en proportion.

Les **autres** éléments se sont élevés à une charge de 1,1 million d'euros.

En 2010, les « autres produits et charges opérationnels » comprenaient :

- les coûts de transformation du Groupe pour 103,2 millions d'euros ;
- la perte de valeur pour 25,0 millions d'euros sur l'unité génératrice de trésorerie Espagne suite à une détérioration de l'environnement économique ; et
- les honoraires de 9,2 millions d'euros liés aux acquisitions, 7,5 millions d'euros liés à Siemens IT Solutions and Services et 1,7 million d'euros liés à Venture Infotek Global Private Ltd en Inde.

## Note 6 Résultat financier

### Coût de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Charges d'intérêt sur opérations de financement</b>	<b>-29,1</b>	<b>-18,4</b>
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-0,2	-0,2
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	1,5	0,8
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-27,8</b>	<b>-17,8</b>

Le coût de l'endettement financier net est passé de 17,8 millions d'euros sur l'exercice précédent à 27,8 millions d'euros sur l'exercice 2011, et s'est composé des éléments suivants :

- Coût de l'endettement moyen brut sur la période pour un montant de 745,0 millions d'euros (portant des intérêts au taux moyen de 4,34%) comprenant :
  - le tirage sur le crédit syndiqué utilisé pour une moyenne de 279,3 millions d'euros (portant des intérêts à hauteur de 3,32%, frais d'engagement inclus) ;
  - les charges d'intérêt calculées sur les obligations convertibles émises en octobre 2009 pour un montant résiduel de 220,5 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 6,68% (en IFRS) ;
  - les charges d'intérêt calculées sur les obligations exclusivement souscrites par Siemens à la date d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services en juillet 2011 pour un montant résiduel de 223,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit un montant moyen sur la période de 111,6 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 4,35% (en IFRS) ; et
  - d'autres sources de financement dont la titrisation pour un montant moyen de 133,6 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 2,24%.
- Le produit financier sur une trésorerie moyenne de 481,8 millions d'euros portant un taux d'intérêt moyen effectif de 1,03%.

L'augmentation du coût de l'endettement financier net s'explique principalement par :

- une hausse de 234,6 millions d'euros de l'endettement brut (745,0 millions d'euros contre 510,4 millions d'euros en 2010) ; et
- des coûts financiers des nouvelles obligations convertibles souscrites par Siemens en juillet 2011.

Cette hausse a été compensée en partie par une meilleure rémunération de la trésorerie nette du Groupe en 2011 (au taux de 1,03% contre 0,27% en 2010).

Le ratio de couverture des intérêts financiers consolidés (marge opérationnelle divisée par le coût de l'endettement financier net) est égal à 15,19 sur l'année 2011, ce qui répond aux conditions prévues au contrat du crédit syndiqué du Groupe : jusqu'à échéance du contrat, la marge opérationnelle doit être au moins 4 fois supérieure au coût de l'endettement financier net.

#### Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	8,1	2,0
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	-0,1	-1,6
Charges financières d'actualisation	-0,5	-0,5
Autres produits/(charges) financiers	-15,1	-6,2
<b>Total autres produits/(charges) financiers</b>	<b>-7,6</b>	<b>-6,3</b>
Dont :		
- autres charges financières	-82,3	-35,1
- autres produits financiers	74,7	28,8

Les autres produits et charges financiers ont représenté une charge nette de 7,6 millions d'euros contre 6,3 millions d'euros en 2010 et sont principalement liés aux retraites (11,0 millions d'euros contre 6,4 millions d'euros en 2010). Ces coûts représentent la différence entre le coût d'actualisation et le rendement attendu des actifs des plans de retraite. Voir la Note 20 des états financiers consolidés relative aux retraites pour des informations supplémentaires.

#### **Note 7 Charge d'impôt**

##### Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôts courants	-112,8	-55,2
Impôts différés	-16,5	-2,6
<b>Total</b>	<b>-129,3</b>	<b>-57,8</b>

## Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt du Groupe se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net avant impôt	312,3	176,0
Taux courant d'imposition français	36,1%	34,4%
<b>Impôt théorique au taux courant français</b>	<b>-112,7</b>	<b>-60,6</b>
Effet des différences permanentes	-3,4	-1,0
Ecart de taux sur sociétés étrangères	35,6	19,0
Effet des actifs d'impôt non reconnus	-26,6	-2,5
Pertes de valeur	-	-7,5
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-9,9	-3,0
Retenues à la source	-10,6	-4,6
CVAE nette d'impôt	-12,7	-11,9
Crédits d'impôt français	8,5	8,5
Autres	2,5	5,8
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>-129,3</b>	<b>-57,8</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>41,4%</b>	<b>32,8%</b>
<i>Taux effectif d'impôt hors CVAE</i>	<i>37,5%</i>	<i>25,4%</i>

En 2009, le Groupe a décidé de qualifier la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises françaises (CVAE) de la nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET) introduite par la loi de Finances pour 2010, comme un impôt sur les sociétés, en cohérence avec le traitement comptable d'impôts similaires dans d'autres pays étrangers.

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2011 a été de 41,4%, incluant la CVAE pour un montant brut de 19,4 millions d'euros. Hors CVAE, le taux effectif d'impôt du Groupe était de 37,5%.

Suite aux réformes fiscales 2011 visant à plafonner l'utilisation des reports déficitaires, le Groupe a déprécié par prudence une partie des impôts différés actifs des sociétés françaises (pour 34,0 millions d'euros). Cette dépréciation est présentée sur la ligne « Effet des actifs d'impôt non reconnus » du tableau ci-dessus.

Hors cette dépréciation exceptionnelle, le taux d'impôt effectif du Groupe était de 30,5%.

La ligne « Autres » (2,5 millions d'euros) comprend notamment des différences permanentes telles que les franchises fiscales.

### Taux effectif d'impôt retraité

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>312,3</b>	<b>176,0</b>
Autres produits et charges opérationnels	-74,7	-137,3
<b>Résultat avant impôts hors éléments</b>	<b>387,0</b>	<b>313,3</b>
Impôts sur autres produits et charges opérationnels	25,6	32,7
Autres impôts inhabituels	-39,3	2,6
Charge d'impôt du Groupe	-129,3	-57,8
<b>Charge totale d'impôt hors éléments inhabituels</b>	<b>-115,6</b>	<b>-93,1</b>
<b>Taux effectif d'impôt retraité</b>	<b>29,9%</b>	<b>29,7%</b>

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat net avant impôt s'est élevé à 387,0 millions d'euros, la charge d'impôt hors éléments inhabituels à 115,6 millions d'euros et le taux effectif d'impôt retraité à 29,9%.

Les autres impôts inhabituels de 39,3 millions d'euros sont principalement constitués de la dépréciation d'une partie des impôts différés actifs des sociétés françaises (34,0 millions d'euros).

### **Note 8 Impôts différés**

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôts différés actifs	381,3	321,8
Impôts différés passifs	244,6	98,5
<b>Total impôts différés</b>	<b>136,7</b>	<b>223,3</b>

### Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Relations contractuelles	Immobilisations	Retraites	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>58,2</b>	<b>-</b>	<b>45,1</b>	<b>56,3</b>	<b>26,4</b>	<b>186,0</b>
Résultat de l'exercice	15,2	-	-2,3	-19,9	4,4	-2,6
Goodwill	0,6	-	2,1	-	1,5	4,2
Capitaux propres	-	-	-	25,3	-0,7	24,6
Reclassements	-	-	-	-2,6	3,0	0,4
Différences de change	0,7	-	2,5	4,7	2,8	10,7
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>74,7</b>	<b>-</b>	<b>47,4</b>	<b>63,8</b>	<b>37,4</b>	<b>223,3</b>
Résultat de l'exercice	-7,0	5,7	6,0	-26,3	5,1	-16,5
Goodwill	74,8	-99,2	3,5	25,2	-31,5	-27,2
Capitaux propres	-0,1	-	-	-37,7	-10,4	-48,2
Reclassements	6,9	-	-	0,7	-8,0	-0,4
Différences de change	4,4	0,4	2,9	0,1	-2,1	5,7
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>153,7</b>	<b>-93,1</b>	<b>59,8</b>	<b>25,8</b>	<b>-9,5</b>	<b>136,7</b>

### Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2011	-	-	-	-	8,8	8,8
2012	0,9	8,4	9,3	-	-	-
2013	2,8	2,5	5,3	-	3,3	3,3
2014	45,0	14,2	59,2	3,4	10,1	13,6
2015	1,9	2,6	4,5	-	-	-
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	167,8	231,9	399,8	25,2	40,6	65,8
<b>Déficits fiscaux reportables ayant une échéance</b>	<b>218,3</b>	<b>259,6</b>	<b>478,0</b>	<b>28,6</b>	<b>62,8</b>	<b>91,5</b>
<b>Déficits fiscaux reportables indéfiniment</b>	<b>298,0</b>	<b>512,0</b>	<b>810,0</b>	<b>198,8</b>	<b>516,3</b>	<b>715,1</b>
<b>Total des déficits fiscaux reportables</b>	<b>516,3</b>	<b>771,6</b>	<b>1 287,9</b>	<b>227,4</b>	<b>579,2</b>	<b>806,6</b>

Comparé à 2010, le total des bases des déficits fiscaux reportables a augmenté de 481,3 millions d'euros. Cette hausse est principalement liée aux déficits fiscaux reportables apportés par les anciennes sociétés SIS (273,9 millions d'euros au 31 décembre 2011). La hausse résiduelle est due à la création de nouvelles bases de déficits fiscaux notamment en France (45,3 millions d'euros), en Zone Ibérique (25,4 millions d'euros), en Allemagne (17,1 millions d'euros) et en Asie Pacifique (5,6 millions d'euros).

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont la France (242,8 millions d'euros), le Royaume-Uni (232,9 millions d'euros), les Etats-Unis (211,8 millions d'euros), le Brésil (57,4 millions d'euros), l'Allemagne (132,7 millions d'euros), la Zone Ibérique (95,3 millions d'euros), l'Italie (43,1 millions d'euros), l'Autriche (43,5 millions d'euros), la Suisse (39,1 millions d'euros) et Hong-Kong (35,6 millions d'euros).

### Actifs d'impôt différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Déficits fiscaux reportables	232,6	191,6
Différences temporaires	65,5	21,0
<b>Total</b>	<b>298,1</b>	<b>212,6</b>

## Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(In EUR million)	31 December 2010	2011 Income	Dividends	Impact of business combi- nation	Other	31 December 2011
Arbeitsmarktservice BetriebsgmbH & Co KG	-	2,5	(2,0)	1,7	-	2,2
Atos Pty Ltd	2,6	(1,1)	-	-	(0,4)	1,1
Diamis	1,3	0,2	-	-	-	1,5
Other	1,5	(0,4)	(0,4)	0,6	(0,1)	1,2
<b>Total</b>	<b>5,4</b>	<b>1,2</b>	<b>(2,4)</b>	<b>2,3</b>	<b>(0,5)</b>	<b>6,0</b>

(In EUR million)	31 December 2009	2010 Income	Dividends	Impact of business combi- nation	Other	31 December 2010
Atos Worldline Processing GmbH	7,9	1,6	(3,7)	-	(5,8)	-
Other	3,1	0,5	(0,2)	-	2,0	5,4
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>2,1</b>	<b>(3,9)</b>	<b>-</b>	<b>(3,8)</b>	<b>5,4</b>

## Note 10 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les instruments dilutifs sont constitués des options de souscription d'actions (correspondant à 1 373 989 options) et des obligations convertibles (au nombre total de 10 796 902 actions dont 5 414 771 émises en 2009 et 5 382 131 émises en 2011). Parmi les instruments financiers, seules les obligations convertibles engendrent un retraitement au niveau du résultat net servant de base de calcul du résultat dilué par action. Ce retraitement de 12,2 millions d'euros correspond à la charge d'intérêt relative à la composante dette de cet instrument nette d'impôts différés (9,1 millions d'euros pour l'émission en 2009 et 3,1 millions d'euros pour l'émission en 2011). Le nombre total moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 31 décembre 2011 s'élève à 9 315 255 options.

(En millions d'euros et en unités)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]</b>	<b>181,6</b>	<b>116,1</b>
Impact des instruments dilutifs	12,2	8,7
<b>Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]</b>	<b>193,8</b>	<b>124,8</b>
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	76 019 755	69 334 351
Impact des instruments dilutifs [d]	12 170 891	6 614 780
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	88 190 646	75 949 131
<b>Résultat net par action en euros [a]/[c]</b>	<b>2,39</b>	<b>1,67</b>
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	2,20	1,64

Aucune transaction sur actions n'est intervenue après la clôture et n'a modifié significativement le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action et dilué par action.

## Note 11 Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	Acquisitions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Autres	Variations de change	31 décembre 2011
Valeur brute	2 187,5	-	373,4	0,3	3,2	2 564,4
Perte de valeur	-577,6	-	-	-	-4,6	-582,2
<b>Valeur nette</b>	<b>1 609,9</b>	<b>-</b>	<b>373,4</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,4</b>	<b>1 982,2</b>

(En millions d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Autres	Variations de change	31 décembre 2010
Valeur brute	2 038,2	90,7	-	6,3	52,3	2 187,5
Perte de valeur	-530,6	-25,4	-	-6,3	-15,3	-577,6
<b>Valeur nette</b>	<b>1 507,6</b>	<b>65,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37,0</b>	<b>1 609,9</b>

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8.

La synthèse des valeurs nettes comptables des goodwill alloués aux secteurs géographiques correspondant aux UGT ou groupes d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur nette totale du goodwill a augmenté passant d'un montant de 1 609,9 millions d'euros à 1 982,2 millions d'euros principalement due à l'acquisition des entités SIS comme expliqué dans la Note 1 sur le regroupement d'entreprise.

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Allemagne	213,9	72,8
France	183,4	178,1
Royaume-Uni et Irlande	520,0	458,9
Benelux	311,6	301,1
AWL	367,7	377,9
Europe de l'Est et Europe Centrale	63,7	1,3
Amérique du Nord	31,8	-
Nord et Sud-Ouest Europe	48,5	26,1
Zone Ibérique	76,7	65,3
Autres pays	164,9	128,4
<b>Total</b>	<b>1 982,2</b>	<b>1 609,9</b>

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction et couvrant une période de trois ans. Ils sont également basés sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,5% (identique à l'année dernière) et sont cohérents avec les prévisions des analystes financiers du secteur, et
- Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe qui est ajusté pour prendre en compte les taux d'impôts spécifiques et les conditions particulières à chacune des zones géographiques. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait basé sur une prime de risque de marché de 5,8% (comparé à 5,3% en 2010), afin de refléter les hypothèses à long terme utilisées dans le test de dépréciation du goodwill.

Par conséquent, les taux d'actualisation utilisés sont présentés ci-après :

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>Taux</b>	<b>Taux</b>
	<b>d'actualisation</b>	<b>d'actualisation</b>
Allemagne	10,0%	9,4%
France	9,9%	9,3%
Royaume-Uni et Irlande	10,0%	9,4%
Benelux	10,0%	Entre 9,3% et 9,4%
AWL	10,0%	9,3%
Europe de l'Est et Europe Centrale	10,0%	9,4%
Amérique du Nord	9,9%	9,3%
Nord et Sud-Ouest Europe	10,0%	9,4%
Zone Ibérique	10,0%	9,4%
Autres pays	Entre 10,0% et 11,5%	Entre 9,3% et 10,6%

Une analyse de sensibilité du calcul sur les paramètres clé utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle), selon des hypothèses raisonnablement possibles de variation de plus ou moins 50 points de base sur chacun de ces paramètres, n'a pas fait apparaître de scénario dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

## Note 12 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>324,5</b>	<b>-255,6</b>	<b>68,9</b>
Acquisitions/dotations	29,7	-31,5	-1,8
Cessions/reprises	-2,0	1,7	-0,3
Différences de change	8,8	-7,3	1,5
Pertes de valeur	-	-0,5	-0,5
Autres	9,8	-1,6	8,2
<b>31 décembre 2010</b>	<b>370,8</b>	<b>-294,8</b>	<b>76,0</b>
Acquisitions/dotations	58,6	-49,6	9,0
Cessions/reprises	-27,0	27,0	-
Impact regroupement d'entreprises	72,4	-	72,4
Relation Clients	324,1	-18,5	305,6
Différences de change	13,0	-5,6	7,4
Autres	4,9	-3,2	1,7
<b>31 décembre 2011</b>	<b>816,8</b>	<b>-344,7</b>	<b>472,1</b>

Une partie du prix d'acquisition correspondant à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS a été reconnu comme Relation Clients au bilan en immobilisation incorporelle pour 324,1 millions d'euros. La relation client a été valorisée selon la méthode dite des « excess earnings » appliquée à une base de contrats représentant 80% du chiffre d'affaires annuel de SIS et selon des hypothèses de renouvellement semblables aux résultats moyens obtenus jusqu'alors par Atos Origin pour chaque nature de contrat. Ce montant est amorti linéairement sur une période de 8,75 ans, générant une charge annuelle de 37,0 millions d'euros. Par conséquent, une charge de 18,5 millions d'euros a été comptabilisée sur le second semestre 2011.

## Note 13 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1er janvier 2011</b>	<b>318,5</b>	<b>817,9</b>	<b>90,4</b>	<b>1 226,8</b>
Acquisitions	17,0	137,6	41,7	196,3
Impact regroupement d'entreprises	36,3	241,8	31,3	309,4
Cessions	-13,2	-183,0	-16,4	-212,6
Différences de change	3,9	20,4	-1,8	22,5
Autres	3,1	29,9	-39,3	-6,3
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>365,6</b>	<b>1 064,6</b>	<b>105,9</b>	<b>1 536,1</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1er janvier 2011</b>	<b>-168,9</b>	<b>-608,5</b>	<b>-53,0</b>	<b>-830,4</b>
Amortissements de l'exercice	-33,5	-171,4	-12,9	-217,8
Sorties de périmètre	12,5	177,1	15,9	205,5
Différences de change	-2,0	-17,1	1,8	-17,3
Pertes de valeur	0,2	-	0,2	0,4
Autres	0,7	0,5	2,5	3,7
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-191,0</b>	<b>-619,4</b>	<b>-45,5</b>	<b>-855,9</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1er janvier 2011</b>	<b>149,6</b>	<b>209,4</b>	<b>37,4</b>	<b>396,4</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>174,6</b>	<b>445,2</b>	<b>60,4</b>	<b>680,2</b>

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>292,6</b>	<b>900,0</b>	<b>80,4</b>	<b>1 273,0</b>
Acquisitions	13,7	85,1	55,3	154,1
Cessions	-17,9	-210,8	-4,0	-232,7
Différences de change	5,2	18,0	2,6	25,8
Autres	24,9	25,6	-43,9	6,6
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>318,5</b>	<b>817,9</b>	<b>90,4</b>	<b>1 226,8</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>-157,6</b>	<b>-671,2</b>	<b>-36,8</b>	<b>-865,6</b>
Amortissements de l'exercice	-32,2	-121,9	-4,6	-158,7
Sorties de périmètre	16,1	197,4	3,5	217,0
Différences de change	-3,2	-13,7	-1,9	-18,8
Pertes de valeur	0,1	1,7	-	1,8
Autres	7,9	-0,8	-13,2	-6,1
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>-168,9</b>	<b>-608,5</b>	<b>-53,0</b>	<b>-830,4</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>135,0</b>	<b>228,8</b>	<b>43,6</b>	<b>407,3</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>149,6</b>	<b>209,4</b>	<b>37,4</b>	<b>396,4</b>

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitements et des « software factories ». D'autre part, la politique

d'Atos est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

#### Contrats de location-financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'élève à 1,2 million d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables s'élèvent à 1,4 million d'euros à la clôture.

(En millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	0,7	-0,1	0,6	1,0	-0,1	0,9
Entre un et cinq ans	0,7	-0,1	0,6	1,0	-0,1	0,9
A plus de cinq ans	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,8</b>

#### **Note 14 Actifs financiers non courants**

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs de régime de retraite	Note 20	372,2	203,6
Autres (*)		208,1	26,9
<b>Total</b>		<b>580,3</b>	<b>230,5</b>

(\*) Le poste Autres inclut les prêts, les dépôts, les garanties, les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées.

L'augmentation de 181,2 millions d'euros du poste "Autres" est principalement due à l'ajustement du prix d'acquisition de SIS convenu entre Siemens et Atos le 23 février 2012 (voir Note 1 sur le regroupement d'entreprise et Note 28 Evénements postérieurs à la date de clôture).

#### **Note 15 Clients et comptes rattachés**

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Valeur brute	2 013,4	1 259,6
Coûts de transition	21,1	25,9
Provisions pour créances douteuses	-106,3	-53,2
<b>Valeur nette de l'actif</b>	<b>1 928,3</b>	<b>1 232,3</b>
Avances et acomptes reçus	-26,3	-6,4
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-391,8	-262,9
<b>Créances clients nettes</b>	<b>1 510,2</b>	<b>963,0</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)</b>	<b>54</b>	<b>49</b>

En moyenne, le délai de règlement clients se situe entre 30 et 60 jours en fonction des pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 6 mars 2009, Atos a reconduit pour cinq ans sa politique de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, le Groupe a titrisé ses créances clients pour un montant de 358,7 millions d'euros dont 70,0 millions d'euros inscrits en trésorerie. La titrisation étant sujette à recours, les créances clients sont reconsolidées dans le bilan du Groupe.

#### Balance âgée des créances

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	93,4	55,4
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	25,9	19,5
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	52,1	25,6
<b>Total</b>	<b>171,4</b>	<b>100,5</b>

L'augmentation de 70,9 millions d'euros en 2011 provient de l'intégration de SIS au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

#### Variation des provisions pour créances douteuses

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
<b>Situation en début de période</b>	<b>-53,2</b>	<b>-53,2</b>
Provisions sur créances douteuses	-19,6	-16,8
Pertes sur créances irrécouvrables	15,9	18,3
Reprises de provisions	9,0	-
Impact regroupement d'entreprises	-56,7	-0,4
Autres (*)	-1,7	-1,1
<b>Situation en fin de période</b>	<b>-106,3</b>	<b>-53,2</b>

(\*) Reclassements et écarts de change.

#### **Note 16 Autres actifs courants**

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Stocks	25,1	8,9
Etat - Créances de TVA	83,9	48,7
Charges constatées d'avance	131,0	66,2
Autres créances et actifs courants	261,0	44,1
Acomptes reçus	56,2	6,7
<b>Total</b>	<b>557,2</b>	<b>174,6</b>

## Note 17 Ventilation des actifs et passifs financiers par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2011, la ventilation des actifs a été la suivante :

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	577,2	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,1
Créances clients et comptes rattachés	1 928,3	-	-	-
Autres actifs courants	557,2	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	-	1,1
Trésorerie et équivalents trésorerie	678,2	-	88,6	-
<b>Total</b>	<b>3 163,7</b>	<b>577,2</b>	<b>88,6</b>	<b>1,2</b>

Au 31 décembre 2010, la ventilation des actifs était la suivante :

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	230,1	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,3
Créances clients et comptes rattachés	1 232,3	-	-	-
Autres actifs courants	174,6	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	0,6	1,5
Trésorerie et équivalents trésorerie	333,9	-	88,3	-
<b>Total</b>	<b>1 740,8</b>	<b>230,1</b>	<b>88,9</b>	<b>1,8</b>

Au 31 décembre 2011, la ventilation des passifs a été la suivante :

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	734,5	-
Instruments financiers non	-	-	5,6
Fournisseurs et comptes rattachés	-	927,2	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	174,1	-
Instruments financiers courants	0,2	-	6,0
<b>Total</b>	<b>0,2</b>	<b>1 835,8</b>	<b>11,6</b>

Au 31 décembre 2010, la ventilation des passifs était la suivante :

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	508,6	-
courants	-	-	1,5
Fournisseurs et comptes rattachés	-	498,7	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	52,7	-
Instruments financiers courants	1,8	-	0,1
<b>Total</b>	<b>1,8</b>	<b>1 060,0</b>	<b>1,6</b>

#### Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	678,2	333,9
SICAV monétaires	88,6	88,3
<b>Total</b>	<b>766,8</b>	<b>422,2</b>

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

## **Note 19 Capitaux propres**

### Augmentation de capital

En 2011, le Groupe a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions et incorporation de primes d'émission pour un montant de 13,7 millions d'euros, ce qui a donné lieu à la création de 13 652 691 nouvelles actions relatifs aux événements suivants:

- Augmentation de capital réservée à Siemens dans le cadre de l'acquisition de SIS pour 12 483 153 actions nouvelles,
- Attribution de 950 468 actions gratuites réservées aux salariés dans le cadre du programme SPRINT, et
- Exercice de 219 070 stock-options en 2011.

Au 31 décembre 2011, le capital social du Groupe est composé de 83 566 768 actions dont la valeur nominale s'élève à un euro par action.

### Emission d'obligations convertibles en 2011

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier est divisé entre passif financier pour un montant de 218,5 millions d'euros et fonds propres pour 31,5 millions d'euros (20,8 millions d'euros net de taxe).

### Autres

La ligne "Autres" est principalement composée de la différence entre :

- l'augmentation de capital statutaire de 414,2 millions d'euros réservée à Siemens dans le cadre de l'acquisition de SIS, et
- la juste valeur de 482,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> juillet 2011 des actions correspondant à cette augmentation de capital qui a été retenue dans le calcul du prix d'acquisition en accord avec la norme IFRS 3R (12 483 153 nouvelles actions au prix de référence de 38,65 euros à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2011).

## **Note 20 Engagements de retraites**

Les engagements de retraite et assimilés ont donné lieu, au 31 décembre 2011, à une provision nette de 199,6 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 297,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Ces engagements se situent principalement au Royaume-Uni (42% des obligations totales du Groupe), aux Pays-Bas (32%), en Allemagne (14%), en Suisse (4%) et en France (3%). Au Royaume-Uni, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, dont la majorité ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits depuis 2008. Les plans à prestations définies ne sont maintenus que dans le cadre de projets d'externalisation concernant le service public, pour lesquels une compensation financière adaptée est demandée aux clients concernés. Aux Pays-Bas, le régime de retraite est un plan mixte à cotisations et à prestations définies dont seule la composante à prestations définies (limitée à un certain niveau de salaire) donne lieu à l'évaluation d'engagements à long terme pour le Groupe, après prise en compte des limites et plafonnements applicables. Le financement de ces régimes est externalisé auprès d'entités légales séparées, qui reçoivent des cotisations de l'employeur et des salariés.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de la

carrière. Les engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs.

Atos a reconnu l'effet des limitations d'actifs ainsi que les écarts actuariels générés durant la période au sein des autres éléments du résultat global.

### Evénements 2011

Atos a acquis Siemens IT Solutions and Services le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les engagements et actifs de retraite ont, en conséquence, augmenté au cours de l'année 2011, principalement en Allemagne et en Suisse. Les effets en sont retranscrits, dans les tableaux de réconciliation ci-dessous, sur la ligne « regroupement d'entreprises ».

Par ailleurs, à partir de 2011, l'indice de référence pour l'indexation de certaines retraites au Royaume-Uni est déterminé à partir de l'indice des prix de détail (*Retail Price Index - RPI*) et non plus à partir de l'indice des prix à la consommation (*Consumer Price Index - CPI*) pour 4 des 5 principaux plans d'Atos. Cela a entraîné une réduction des engagements de 76,9 millions d'euros qui a été reconnue sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » au compte de résultat.

### Situation du transfert des engagements de retraite de Siemens IT Solutions and Services au Royaume Uni

Dans le cadre de l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services, Atos et Siemens ont conclu l'accord suivant :

- les engagements de retraite au titre des anciens salariés de Siemens IT Solutions and Services au Royaume-Uni (en particulier les retraités) resteront au sein du fonds de pension de Siemens au Royaume-Uni et ne seront pas transférés à Atos ; et
- les engagements de retraite au titre des employés de Siemens IT Solutions and Services au Royaume-Uni qui ont rejoint Atos le 1<sup>er</sup> juillet 2011 doivent être transférés à un nouveau fonds de pension d'Atos au Royaume-Uni, sous réserve de conditions particulières de financement et de transfert.

Atos a effectivement mis en place un nouveau fonds de pension au Royaume-Uni pour permettre l'accumulation de nouveaux droits à partir de juillet 2011, mais les conditions de transfert des engagements au titre des services passés de ces mêmes employés sont toujours en cours de négociation et, en conséquence, aucun transfert légal des engagements au titre des services passés n'a eu lieu au 31 décembre 2011, et ne devrait se produire avant le deuxième trimestre 2012.

Atos n'a donc pas été en mesure de comptabiliser, au 1<sup>er</sup> juillet 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2011, une estimation fiable des passifs et actifs de retraite qui pourraient lui être transférés concernant les engagements au titre des services passés évoqués ci-dessus.

Le montant maximal des passifs qui pourraient être transférés est estimé à 320,0 millions d'euros selon la norme IAS 19, et seront couverts par un montant adéquat d'actifs, la position nette devant se traduire par un surplus. Cette situation dépend cependant de l'évolution des obligations gouvernementales britanniques.

La provision constatée par le Groupe au 31 décembre 2011 repose sur les éléments suivants, déterminés régime par régime :

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b>Montant reconnu dans les états financiers</b>		
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	372,2	203,6
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-526,5	-488,5
Charges à payer - autres régimes à long terme	-45,3	-12,5
<b>Montant total reconnu au bilan</b>	<b>-199,6</b>	<b>-297,4</b>
<b>Décomposition de la charge périodique</b>		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	48,2	27,0
Coût de l'actualisation	137,1	121,3
Rendement attendu sur les actifs de régime	-126,1	-114,9
Amortissement du coût des services passés	-76,8	0,9
Amortissement des (gains) / pertes actuariels	-0,5	0,1
(Gains) / pertes liés à des réductions de régimes	-6,0	-2,6
(Gains) / pertes liés à l'extinction des engagements	-2,4	-
<b>Charge nette périodique totale</b>	<b>-26,5</b>	<b>31,8</b>
Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi	-27,3	30,2
Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme	0,8	1,6
<b>Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies</b>		
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	2 489,9	2 106,9
Engagements au titre des autres régimes à long terme au 1er janvier	13,6	15,3
<b>Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier</b>	<b>2 503,5</b>	<b>2 122,2</b>
Autres dettes financières courantes - reclassement	1,9	0,7
Effets de change	28,6	69,6
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	48,2	27,0
Coût de l'actualisation	137,1	121,3
Cotisations des salariés	24,6	21,1
Effet des modifications de régimes	-77,0	0,6
Réductions des engagements	-6,0	-2,6
Extinction des engagements	-3,2	-0,6
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	506,6	-
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	46,4	-
Prestations payées	-89,3	-66,3
(Gains) / pertes actuariels	164,0	210,5
<b>Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre</b>	<b>3 285,4</b>	<b>2 503,5</b>
<b>(Gains) / pertes d'expérience générés sur l'exercice sur les engagements</b>	<b>-14,3</b>	<b>-37,8</b>

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2011
<b>Variation de la juste valeur des actifs de régime</b>		
<b>Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier</b>	<b>2 200,6</b>	<b>1 872,4</b>
Effets de change	23,6	54,8
Rendement financier réel des actifs de régime	345,3	222,7
Cotisations employeur	83,1	81,7
Cotisations des salariés	24,6	21,1
Prestations payées par les fonds externes	-69,7	-52,1
Extinction des engagements	-0,8	-
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	467,7	-
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	7,2	-
<b>Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre</b>	<b>3 081,6</b>	<b>2 200,6</b>
<b>Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)</b>		
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-158,5	-290,5
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-45,3	-12,5
Pertes actuarielles non reconnues	-	-
Coût des services passés non reconnus	9,4	9,6
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	-5,2	-4,0
<b>Charges (à payer) / payées d'avance (tous régimes)</b>	<b>-199,6</b>	<b>-297,4</b>
<i>Dont provision pour avantages de retraite et assimilés</i>	<i>-571,8</i>	<i>-501,0</i>
<i>Dont immobilisations financières non courantes</i>	<i>372,2</i>	<i>203,6</i>
<b>Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)</b>		
<b>Montant reconnu à l'ouverture</b>	<b>-297,4</b>	<b>-240,2</b>
Autres dettes financières courantes - reclassement	-1,9	-0,7
Charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi	27,3	-30,3
Prestations payées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	12,0	10,7
Cotisations versées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	81,1	80,7
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	-39,9	-
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	-39,2	-
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	53,9	-105,7
Autres (autres régimes à long terme, effets de change)	4,5	-12,0
<b>Montant reconnu à la clôture</b>	<b>-199,6</b>	<b>-297,4</b>

Les engagements préfinancés en partie ou en totalité à travers des fonds externes (fonds de pension, etc...) représentent, au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, des obligations totales de respectivement 3 073,1 millions d'euros et 2 392,5 millions d'euros, soit 93% des engagements totaux du Groupe au 31 décembre 2011.

Les analyses de sensibilité indiquent qu'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base conduirait à une augmentation de 5,0% des passifs à la clôture.

### Actifs de régime

Ces actifs, qui ne comportent aucune valeur mobilière émise ou actif utilisé par le Groupe, se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actions	19%	26%
Obligations	63%	69%
Immobilier	2%	2%
Liquidités et assimilés	14%	3%
Autres	2%	-

### Charges constatées d'avance au bilan

L'actif net de 368,1 millions d'euros reconnu au titre du fonds de pension néerlandais est justifié par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

### Situation des régimes de retraite au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2012

Le Groupe s'attend à contribuer à hauteur de 50,2 millions d'euros à ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice contre 40,5 millions en 2011, dont 33,5 millions d'euros au titre de cotisations pour comblement des déficits. L'augmentation est liée principalement au nouveau régime de retraite mis en place suite à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services.

### Situation du fonds de pension néerlandais et impact sur les cotisations 2012

Atos a finalisé un plan de refinancement à cinq ans de son fonds de pension néerlandais, via une entité légale indépendante qui gère des actifs séparés du patrimoine de la société pour assurer le paiement futur des retraites, comme exigé par la législation.

Les accords contractuels antérieurs entre le fonds de pension et Atos prévoyaient que la société devait assurer un niveau permanent de couverture d'au moins 110% des engagements de retraite telles qu'évaluées selon les règles de solvabilité locales.

Selon l'accord signé le 15 juillet 2009, la clause des 110% est suspendue pour cinq ans, et Atos s'est engagé sur les contributions suivantes :

- les cotisations (actuellement partagées à 55%-45% entre Atos et ses salariés) seront augmentées de 23% à 26% entre 2010 et 2013 ;
- Atos effectuera deux versements exceptionnels de 10,0 millions d'euros chacun en 2012 et 2013 ; et
- Atos a commencé et continuera d'accorder un prêt au fonds de pension à travers trois versements successifs de 7,5 millions d'euros chacun, en 2011, 2012, et 2013, son remboursement étant subordonné au rétablissement du ratio de couverture du fonds de pension.

Ces paiements pourraient être augmentés d'un maximum annuel de 9,0 millions d'euros par an entre 2010 et 2013 si le ratio de couverture financière devait descendre en-dessous d'une trajectoire menant à un ratio de 105% au 31 décembre 2013. De la même manière, ces paiements pourraient être réduits (à l'exception de 15,0 millions d'euros de cotisation) si le ratio de couverture passait au-dessus d'une trajectoire conduisant à un ratio de 117,5% au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2011, le ratio de couverture indicatif du fonds de pension néerlandais s'élevait à 95,5%. Ce ratio se situe au-dessous du point de passage de 95,8% au 31 décembre 2011 de la trajectoire des 105% faisant partie des accords entre la société contributrice (Atos Pays-Bas) et le fonds de pension néerlandais. D'après le plan de refinancement en vigueur, et si le ratio de couverture finalement arrêté au sein du rapport annuel du fonds de pension se maintient au même niveau, une contribution additionnelle de 4,5 millions d'euros serait nécessaire en 2012, comme indiqué ci-dessus. En excluant cet élément exceptionnel, la société s'attend à contribuer à 44,8 millions d'euros au cours du prochain exercice, contre 36,2 millions d'euros en 2011.

### Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Royaume-Uni		Zone euro	
	2011	2010	2011	2010
Taux d'actualisation au 31 décembre	4,70%	5,30%	4,50% ~ 4,95%	4,80%
Taux de rendement attendu à long terme des actifs de régime au 1er janvier	5,50% ~ 6,50%	6,00% ~ 6,50%	5,25%	6,00%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	2,90%	3,50%	2,00% ~ 3,50%	1,65% ~ 3,50%

L'hypothèse de taux de rendement attendu à long terme sur les actifs de régime a été déterminée en tenant compte de l'allocation d'actif de chaque régime, sur la base d'un taux de rendement attendu sur le long terme pour chaque classe d'actifs. L'hypothèse de rendement affichée pour la zone euro s'applique au régime de retraite néerlandais qui concentre l'essentiel des actifs financiers de cette zone.

Pour la détermination de la composante financière du compte de résultat 2012, le rendement attendu des actifs repose sur les hypothèses suivantes pour le Royaume-Uni :

Catégories	Rendement attendu sur les actifs de régime au Royaume-Uni
Actions	7,25%
Obligations privées	4,70%
Biens immobiliers	7,25%
Obligations d'Etat	3,10%
Trésorerie	0,50%
<b>Total rendement moyen attendu</b>	<b>5,50% ~ 6,50%</b>

Aux Pays-Bas, les actifs ont été restructurés en deux portefeuilles (portefeuille haute volatilité et portefeuille de contrôle des risques). L'hypothèse de rendement attendu moyenne est de 4,75%.

## Impacts nets sur les états financiers 2011

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant :

### *Compte de résultat*

(En millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	-40,1	1,1	-39,0	-25,1	-0,7	-25,8
Autres produits et charges opérationnels	77,0	-0,5	76,5	0,5	-0,1	0,4
Résultat financier	-9,6	-1,4	-11,0	-5,6	-0,8	-6,4
<b>Impact total sur le compte de résultat</b>	<b>27,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>26,5</b>	<b>-30,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>-31,8</b>

### *Impacts sur les flux de trésorerie en 2011*

Les flux de trésorerie relatifs aux engagements de retraite proviennent principalement des cotisations aux fonds de pension pour 83,1 millions d'euros, le reliquat correspondant à des prestations versées directement par le Groupe aux bénéficiaires.

Les versements aux fonds de pension correspondent à des cotisations normales au titre des services rendus dans l'exercice (généralement exprimées en pourcentage du salaire), ainsi qu'à des contributions pour rembourser les déficits passés, étalées sur 10 à 15 ans conformément aux accords avec les administrateurs indépendants des régimes (montants fixes annuels).

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Contributions courantes	36,5	38,3
Remboursement des déficits autre que l'accord "New Deal" au Royaume-Uni	31,0	24,7
<b>Total des cotisations comprises dans l'EBO</b>	<b>67,5</b>	<b>63,0</b>
Prestations payées directement par l'employeur	19,6	14,7
<b>Impact net sur l'EBO</b>	<b>87,1</b>	<b>77,7</b>
Plan de comblement de déficit	14,0	16,5
Contributions liées aux restructurations	1,6	2,2
<b>Impact total sur les autres produits et charges opérationnels</b>	<b>15,6</b>	<b>18,7</b>
<b>Impact total sur les flux de trésorerie</b>	<b>102,7</b>	<b>96,4</b>

Le tableau ci-dessous montre l'évolution, au cours des cinq derniers exercices, de la valeur respective des obligations, des actifs financiers, de la situation financière nette et des ajustements d'expérience des régimes de retraite du Groupe :

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Obligations	3 285	2 504	2 122	1 791	2 259
Juste valeur des actifs de régime	3 082	2 201	1 872	1 546	2 020
Situation financière (Gains) / pertes d'expérience	-203	-303	-250	-245	-239
	-14	-38	-5	5	-11

## Note 21 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupe- ment d'entre- prises	Autres (*)	31 décembre 2011	Courantes	Non courantes
Réorganisation	35,6	21,5	-79,1	-16,9	299,3	-2,3	258,1	258,1	-
Rationalisation	65,0	10,2	-34,3	-5,1	36,6	3,0	75,4	19,2	56,2
Engagements sur projets	24,6	34,1	-53,6	-13,2	245,1	-4,6	232,4	232,4	-
Risques et litiges	76,0	26,6	-22,1	-13,5	40,9	-1,8	106,1	-	106,1
<b>Total provisions</b>	<b>201,2</b>	<b>92,4</b>	<b>-189,1</b>	<b>-48,7</b>	<b>621,9</b>	<b>-5,7</b>	<b>672,0</b>	<b>509,7</b>	<b>162,3</b>

(\*) Le mouvement Autres correspond principalement des ajustements de conversion des devises.

(En millions d'euros)	31 décembre 2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupe- ment d'entre- prises	Autres (*)	31 décembre 2010	Courantes	Non courantes
Réorganisation	70,9	17,6	-44,2	-7,5	-	-1,2	35,6	35,6	-
Rationalisation	94,7	26,0	-40,9	-17,7	0,5	2,4	65,0	27,4	37,6
Engagements sur projets	23,2	17,2	-7,9	-6,7	-	-1,2	24,6	24,6	-
Risques et litiges	73,0	19,2	-6,4	-12,2	-	2,4	76,0	17,4	58,6
<b>Total provisions</b>	<b>261,8</b>	<b>80,0</b>	<b>-99,4</b>	<b>-44,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,4</b>	<b>201,2</b>	<b>105,0</b>	<b>96,2</b>

(\*) Le mouvement Autres correspond principalement des ajustements de conversion des devises.

## Réorganisation

Les provisions pour réorganisation résultant du regroupement d'entreprises se sont élevées à 299,3 millions d'euros. Elles correspondent pour 250,0 millions d'euros aux nouveaux plans de réorganisation lancés par Siemens, principalement en Allemagne, ainsi qu'aux coûts associés, pour lesquels une créance de 225,0 millions d'euros a été comptabilisée sur Siemens au 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les nouvelles dotations aux provisions pour réorganisation se sont élevées à 21,5 millions d'euros sur l'exercice. Elles concernent principalement les Pays-Bas (12,2 millions d'euros), l'Allemagne (2,5 millions d'euros) et la Zone Ibérique (2,2 millions d'euros).

Les 79,1 millions d'euros de reprises de provisions pour réorganisation utilisées proviennent essentiellement de l'Allemagne (36,7 millions d'euros), du Royaume-Uni (11,5 millions d'euros) et des Pays-Bas (10,0 millions d'euros) et dont 57,0 millions d'euros étaient relatifs aux coûts d'intégration de Siemens IT Solutions and Services.

Les reprises de provisions non utilisées de 16,9 millions d'euros ont concerné pour partie le plan de redimensionnement des effectifs SIS lancé en 2010 et revu à la baisse

de façon marginale après la date d'acquisition (1<sup>er</sup> juillet 2011) grâce au repositionnement de certaines de ces ressources en clientèle sur de nouveaux projets du Groupe (10,2 millions d'euros).

#### Rationalisation

Les provisions pour rationalisation provenant du regroupement d'entreprises se sont élevées à 36,6 millions d'euros et correspondent à des loyers de locaux ainsi qu'à des coûts de remise en état au Royaume-Uni (34,2 millions d'euros). Les nouvelles provisions se sont élevées à 10,2 millions sur l'année. Elles concernent principalement les Pays-Bas (5,8 millions d'euros) et la France (3,3 millions d'euros).

La consommation de provisions pour rationalisation à hauteur de 34,3 millions d'euros a principalement concerné les loyers et les coûts de remise en état des bureaux fermés à Paris en 2010 (12,4 millions d'euros comptabilisés sur la France et 5,5 millions d'euros sur Atos Worldline), ainsi qu'au Royaume-Uni (6,9 millions d'euros) et aux Pays-Bas (4,5 millions d'euros) en 2011.

Les reprises de provisions pour réorganisation ou pour rationalisation ont été principalement comptabilisées en « autres produits et charges opérationnels » pour 132,5 millions d'euros.

#### Engagements sur projets

La consommation de 53,6 millions d'euros de provisions sur projets clients a été essentiellement réalisée sur les anciens contrats clients SIS, dont les engagements étaient comptabilisés à l'ouverture du bilan au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

#### Risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges (106,1 millions d'euros) ont inclus plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions et autres conflits avec des clients et des fournisseurs. Le service juridique gère attentivement ces cas avec pour objectif de réduire au maximum le passif final.

### **Note 22 Passifs financiers**

(En millions d'euros)	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	0,5	0,7	1,2	0,9	0,9	1,8
Prêts bancaires	0,4	283,5	283,9	0,2	286,6	286,8
Titrisation	69,8	-	69,8	9,6	-	9,6
Obligations convertibles	8,1	435,8	443,9	6,3	206,7	213,0
Autres passifs financiers	95,3	14,5	109,8	35,7	14,4	50,1
<b>Total passifs financiers</b>	<b>174,1</b>	<b>734,5</b>	<b>908,6</b>	<b>52,7</b>	<b>508,6</b>	<b>561,3</b>

### Passifs financiers libellés en monnaies étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe en monnaies étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises (*)	Total
31 décembre 2011	780,8	127,8	908,6
31 décembre 2010	466,8	94,5	561,3

(\*) Le poste "Autres devises" présenté en 2010 et 2011 se compose principalement de passifs financiers libellés en SGD.

### Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêt variables, considérée comme étant proche de la valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Le 29 octobre 2009, le Groupe a émis pour un montant de 250,0 millions d'euros des obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier (net des frais d'émission de 3,8 millions d'euros) est divisé entre passif financier pour un montant de 198,4 millions d'euros et fonds propres pour 47,8 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (6,68%) diffère du coupon annuel payé aux obligataires (2,50%).

Au 31 décembre 2011, la juste valeur de la composante dette s'élève à 220,5 millions d'euros.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2011 à la date de finalisation de l'acquisition de SIS, le Groupe a émis des obligations convertibles (OCEANE) pour un montant de 250,0 millions d'euros réservées à Siemens à échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier est divisé entre passif financier pour un montant de 218,5 millions d'euros et fonds propres pour 31,5 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (4,35%) diffère du coupon annuel payé à Siemens (1,50%). La juste valeur de la composante dette s'élève à 223,4 millions d'euros.

### Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2013	2014	2015	2016	>2016	Total
Contrats de location-financement	0,3	0,2	-	-	0,2	0,7
Prêts bancaires	1,1	0,7	1,1	273,3	7,3	283,5
Obligations convertibles	-	-	-	435,8	-	435,8
Autres passifs financiers	3,3	2,5	3,6	5,1	-	14,5
<b>Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2011</b>	<b>4,7</b>	<b>3,4</b>	<b>4,7</b>	<b>714,2</b>	<b>7,5</b>	<b>734,5</b>

(En millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	>2015	Total
Contrats de location-financement	0,4	0,2	0,2	0,1	-	0,9
Prêts bancaires	0,8	280,5	0,6	0,5	4,2	286,6
Obligations convertibles	-	-	-	-	206,7	206,7
Autres passifs financiers	4,7	3,4	2,6	3,7	-	14,4
<b>Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2010</b>	<b>5,9</b>	<b>284,1</b>	<b>3,4</b>	<b>4,3</b>	<b>210,9</b>	<b>508,6</b>

### Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2011, et
- des taux d'intérêts présentés ci-après.

Les taux d'intérêts effectifs au 31 décembre 2011 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Contrats de location-financement	1,2	1,2	10,00%
Prêts bancaires	283,9	283,9	3,15%
Titrisation	69,8	69,8	3,37%
Obligations convertibles (émises en 2009)	220,5	220,5	6,68%
Obligations convertibles (émises en 2011)	223,4	223,4	4,35%
Autres passifs financiers	109,8	109,8	-
<b>Total passifs financiers</b>	<b>908,6</b>	<b>908,6</b>	

### Variation de l'endettement net sur l'exercice

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
<b>Endettement net en début de période</b>	<b>139,2</b>	<b>139,4</b>
Souscription de nouveaux emprunts	18,9	45,7
Obligations convertibles	230,9	12,2
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	-19,2	-48,6
Variation de trésorerie à court terme	-318,5	136,9
Nouveaux contrats de location-financement	0,2	0,5
Emprunts à long et moyen terme des sociétés acquises au cours de la période	9,5	4,0
étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	13,2	-16,3
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt	7,7	5,3
Autres mouvements liés aux opérations de financement	59,9	-139,9
<b>Endettement net en fin de période</b>	<b>141,8</b>	<b>139,2</b>

### **Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers**

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>		<b>31 décembre 2010</b>	
	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Contrats de change à terme	1,2	-7,6	2,4	-3,4
Taux d'intérêts à terme sur contrats	-	-4,2	-	-
S'analysant comme :				
Non courants	0,1	-5,6	0,3	-1,5
Courants	1,1	-6,2	2,1	-1,9

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les contreparties bancaires.

### Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à taux variable à hauteur de 283,9 millions d'euros (contre 286,8 millions d'euros au 31 décembre 2010), qui l'exposent au risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe a recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait des contrats d'échange de taux pour la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Les contrats d'échange de taux ont été utilisés sur une partie de la facilité crédit pour un montant de 280,0 millions d'euros. Ces instruments arrivent à maturité en novembre 2015.

## Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition aux taux variables après couverture est d'environ 583,3 millions d'euros au 31 décembre 2011. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1% de l'Euribor 3 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 5,8 millions d'euros.

(En millions d'euros)	Notes	Exposition au risque		Total
		Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	
Prêts bancaires	Note 22	-0,4	-283,5	-283,9
Titrisation	Note 22	-69,8	-	-69,8
Autres		-51,3	-14,5	-65,8
<b>Total des passifs</b>		<b>-121,5</b>	<b>-298,0</b>	<b>-419,5</b>
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	766,8	-	766,8
Découverts		-44,0	-	-44,0
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie net (*)</b>		<b>722,8</b>	<b>-</b>	<b>722,8</b>
Position nette avant gestion du risque		601,3	-298,0	303,3
Instruments de couverture		-	280,0	280,0
<b>Position nette après gestion du risque</b>		<b>601,3</b>	<b>-18,0</b>	<b>583,3</b>
Obligations convertibles (**)	Note 22	-8,1	-435,8	-443,9
Contrats de location-financement	Note 22	-0,5	-0,7	-1,2
<b>Dettes totales nettes après gestion du risque</b>				<b>138,2</b>

(\*) Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et découverts.

(\*\*) A taux fixe.

## Risque de liquidité

Le 11 avril 2011, Atos a signé avec un syndicat international d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable pour un montant de 1,2 milliard d'euros, à maturité avril 2016. La facilité de crédit renouvelable inclut deux ratios financiers qui sont le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant amortissement et dépréciation) qui ne peut être supérieur à 2,5 et le ratio de couverture d'intérêt consolidé (marge opérationnelle divisée par le coût net de la dette financière) qui ne peut être inférieur à 4.

Le 6 mars 2009, Atos a reconduit pour une période de 5 ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Les ratios financiers du programme de titrisation Atos ont été alignés avec ceux de la facilité de crédit renouvelable multidevise de 1,2 milliard d'euros.

Le calcul au 31 décembre 2011 des ratios financiers cités ci-dessus est détaillé de la manière suivante :

<b>Nature des ratios bancaires</b>	<b>Obligations bancaires</b>	<b>Ratios du Groupe 31 décembre 2011</b>	<b>Ratios du Groupe 31 décembre 2010</b>
Effet de levier (endettement net/EBO)	<i>ne doit pas être supérieur à 2.5</i>	0,22	0,26
Ratio de couverture d'intérêts (Marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	<i>ne doit pas être inférieur à 4.0</i>	15,19	18,95

*EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash (OMDA en anglais).*

### Risque de change

Atos opère dans environ 47 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, tels que des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	EUR		GBP		USD	
Actifs	40,3	25,8	5,3	0,6	42,0	22,2
Passifs	19,3	11,2	0,6	0,3	14,1	7,4
Impact des taux de change avant couverture	21,0	14,6	4,7	0,3	27,9	14,8
Couverture	-0,4	-2,4	-0,6	-0,1	-5,9	-4,1
<b>Impact du taux de change après couverture</b>	<b>20,6</b>	<b>12,2</b>	<b>4,1</b>	<b>0,2</b>	<b>22,0</b>	<b>10,7</b>

### Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture. Leur conversion en euros à la date de clôture a été ajustée pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(En millions d'euros)	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	EUR		GBP		USD	
Compte de résultat	1,0	0,6	0,2	0,0	1,1	0,5

## Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2011, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, d'un point de vue comptable, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>				
<i>Taux d'intérêt</i>				
SWAP	-4,2	280,0	-	-
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,2	47,7	1,0	38,7
Contrats à terme en GBP	-0,6	17,5	-1,7	27,6
Contrats d'options GBP	0,0	6,6	0,1	11,0
Contrats à terme en INR	-3,0	84,5	-0,8	34,9
Contrats à terme en HKD	-0,4	6,1	-0,3	2,6
Contrats à terme en MYR	0,0	2,6	-	-
Contrats à terme en PLN	-1,4	20,0	0,2	9,3
Contrats à terme en PHP	0,1	18,5	-	-
Contrats à terme en RUB	-1,0	15,6	-	-
Contrats à terme en MAD	0,0	0,2	-	-
Contrats à terme en CNY	-0,1	3,1	0,0	2,1
<b>Transactions</b>				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,0	2,5	0,3	14,7
Contrats à terme en INR	-0,2	2,0	0,3	15,0
Contrats à terme en GBP	-	-	0,0	4,1
Contrats à terme en MAD	-	-	0,0	1,0

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2011 se sont élevées -6,6 millions d'euros, avec une variation de -5,9 millions d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

## **Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés**

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dettes fournisseurs	924,6	496,1
Dettes fournisseurs d'immobilisations	2,5	2,6
<b>Total</b>	<b>927,2</b>	<b>498,7</b>
<b>Règlement fournisseurs en jours (DPO)</b>	<b>58</b>	<b>69</b>

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

## Note 25 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	26,3	6,4
Personnel et comptes rattachés	577,7	278,3
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190,7	139,3
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	287,9	166,7
Produits constatés d'avance	333,3	217,3
Autres dettes d'exploitation	198,1	129,2
<b>Total</b>	<b>1 614,0</b>	<b>937,2</b>

L'échéance des "Autres passifs courants" est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

## Note 26 Engagements hors bilan

### Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	Échéances			31 décembre 2010
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Obligations convertibles	443,9	6,2	437,7	-	213,0
Prêts bancaires	283,8	0,4	276,6	6,8	286,8
Contrats de location-financement	1,4	0,5	0,9	-	1,8
<b>Comptabilisés au bilan</b>	<b>729,1</b>	<b>7,1</b>	<b>715,2</b>	<b>6,8</b>	<b>501,6</b>
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	2 666,8	467,1	1 985,7	214,0	392,4
Contrats de location simple matériel informatique	13,7	5,3	7,1	1,3	9,3
Contrats de location simple autres immobilisations	87,7	37,2	50,4	0,1	66,8
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	84,4	61,1	21,5	1,8	15,9
<b>Engagements</b>	<b>2 852,6</b>	<b>570,7</b>	<b>2 064,7</b>	<b>217,2</b>	<b>484,4</b>
<b>Total</b>	<b>3 581,7</b>	<b>577,8</b>	<b>2 779,9</b>	<b>224,0</b>	<b>986,0</b>
<b>Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)</b>	<b>920,0</b>	<b>-</b>	<b>920,0</b>	<b>-</b>	<b>920,0</b>
<b>Total reçus</b>	<b>920,0</b>	<b>-</b>	<b>920,0</b>	<b>-</b>	<b>920,0</b>

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,2 milliard d'euros.

## Engagements commerciaux

(En millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b>Garanties bancaires</b>	<b>179,5</b>	<b>67,2</b>
- Opérationnelles - Performance	132,0	39,5
- Opérationnelles - Appels d'offres	13,7	12,0
- Opérationnelles - Avances sur paiement	29,7	14,6
- Financières ou autres	4,1	1,1
<b>Garanties parentales</b>	<b>2 917,6</b>	<b>1 325,9</b>
- Opérationnelles - Performance	2 909,9	1 267,4
- Opérationnelles - Orientées autres business	7,7	58,5
- Financières ou autres	-	-
<b>Nantissements</b>	<b>748,7</b>	<b>0,5</b>
<b>Total</b>	<b>3 845,8</b>	<b>1 393,6</b>

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 2 917,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 1 325,9 millions d'euros à fin décembre 2010.

Dans le cadre du contrat signé avec Siemens pour le rachat de SIS, Atos s'est engagé à faire tous les efforts possibles pour remplacer Siemens afin de devenir le garant des engagements existants au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

A la fin de l'année 2011, les nouvelles garanties émises en remplacement de Siemens se sont élevées à 1 196,0 millions d'euros dont BBC pour 345,0 millions de livre sterling (414,0 millions d'euros), la National Savings pour 250,0 millions de livre sterling (300,0 millions d'euros) et le «Passport agency» du Royaume-Uni pour 138,0 millions de livre sterling (166,0 millions d'euros).

Dans le cadre du contrat signé par Atos IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance au CIO dans le cas où l'entité Atos signataire du contrat (ou tout autre société affiliée à qui ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevise signé en avril 2011, Atos SA a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V et Atos B.V.

Atos SA a donné une garantie de 120,0 millions d'euros au Stichting Pensionsfonds Atos. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale Atos Pays-Bas B.V dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Suite à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos SA reste lié par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp pour un montant total de 52,2 millions de dollars américains. Cette garantie fait l'objet d'une contre-garantie par l'acquéreur de Cellnet, Cellnet Holdings Corp.

Par ailleurs, Atos SA et Atos BV ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier suite à la demande des commissaires aux comptes ou par respect de régulations locales.

Enfin, dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le conseil d'administration d'Atos SA, lors de sa réunion du 29 mars 2012, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livre sterling et pourra être moindre si les dettes effectivement transférées sont inférieures à ce montant.

#### Obligations contributives du Groupe au titre des fonds de pension

- 50,2 millions d'euros au titre de ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice versus 40,5 millions d'euros en 2011, dont 33,5 millions d'euros au titre de cotisations pour combler des déficits ;
- 44,8 millions d'euros à son fonds de pension néerlandais au cours du prochain exercice, contre 36,2 millions d'euros en 2011.

#### **Note 27 Transactions avec des parties liées**

Les transactions entre Atos et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier :

- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe, et
- Les principaux dirigeants du Groupe définis comme les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjointes.

Pendant l'année 2011, il n'y a pas eu de transaction entre le Groupe et de telles sociétés ou principaux dirigeants.

#### Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjointes

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(En millions d'euros)	<b>31 décembre 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Avantages court terme	6,5	6,3
Avantages postérieurs à l'emploi	2,1	1,8
Indemnités de départ	-	-
Options de souscription d'actions	1,0	1,3
<b>Total</b>	<b>9,6</b>	<b>9,4</b>

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée par le Comité des Rémunérations en fonction de la réalisation des objectifs financiers du Groupe.

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. Les primes comptabilisées dans le compte de résultat incluent les primes effectivement payées durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2011 et les reprises relatives aux années précédentes.

Au cours de l'année, le Groupe n'a octroyé ou reçu aucune garantie d'aucun membre dirigeant.

### Réclamation d'un ancien membre du Directoire

Le tribunal s'est réuni le 7 janvier 2011 et a rendu un jugement le 5 avril 2011 tenant compte en partie des arguments d'Atos et obligeant ce dernier à payer à M. Germond la somme de 378 500 euros correspondant à 2 mois de salaire et bonus. Cette somme a été payée à M. Germond qui a décidé de faire appel. La cour d'appel devrait prononcer son jugement à ce sujet entre mai et décembre 2012 et Atos a des perspectives raisonnables de succès.

### **Note 28 Evénements postérieurs à la date de clôture**

Le 23 février 2012, Siemens et Atos ont conclu un accord clôturant le processus d'acquisition de SIS et conduisant à un prix ajusté de 748,2 millions d'euros (voir Note 1 Variation de périmètre section Regroupement d'entreprises).

**Note 29 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 – principales sociétés**

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>HOLDING</b>				
Atos SA		Société mère consolidante		80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos B.V.	100	IG	100	Groenewoudseweg 1 - 5621 BA Eindhoven - Pays-Bas
Atos International NV	100	IG	100	Rue Abbé Cuypers 3 Priester Cuypersstraat - 1040 Bruxelles
Atos International Competencies and Alliances (ICA)	100	IG	100	Rue Abbé Cuypers 3 Priester Cuypersstraat - 1040 Bruxelles
Saint Louis Ré	100	IG	100	74, rue de Merl - L2146 Luxembourg
Atos International SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
<b>FRANCE</b>				
Atos Worldline SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Intégration SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Diamis SA	60	IG	60	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantis SA	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Atos Infogérance SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Télépilote Informatique SA	51	IG	51	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos A2B SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Formation SAS	100	IG	100	7/13, rue de Bucarest - 75008 Paris
<b>ALLEMAGNE</b>				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Francfort - Allemagne
Atos GmbH	100	IG	100	Theodor Althoffstraße 47 - 45133 Essen - Allemagne
Atos Worldline Processing GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Francfort - Allemagne
Atos IT Dienstleistung und Beratung GmbH	100	IG	100	Bruchstrasse 5 - 45883 Gelsenkirchen - Allemagne
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
Atos IT Solutions and Services Verwaltungs GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
ENERGY4U GmbH	100	IG	100	Emmy-Noether-Straße 17 - 65627 Karlsruhe - Allemagne

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>PAYS-BAS</b>				
Atos IT Services Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos IT Systems Management Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Banking Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Consulting NV	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos IT Solutions and Services B.V.	100	IG	100	Werner von Siemensstraat 3 - 2712 PN Zoetermeer - statutory seat Utrecht - Pays-Bas
<b>EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE</b>				
<b>Autriche</b>				
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Technologiestraße 8/Genbaude D - 1120 Vienne - Autriche
Atos IT Solutions and Services Gml	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
TSG EDV-Terminal-Service GmbH	99	IG	99	Modecenterstraße 1 - 1030 Vienne - Autriche
<b>Belgique</b>				
Atos Belgium SA	100	IG	100	Da Vincilaan 5 - 1930 Zaventem - Belgique
Atos Worldline NV	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Atos IT Solutions and Services S.A.	100	IG	100	Square Marie Curie 30 - 1070 Anderlecht - Belgique
<b>Bulgarie</b>				
Atos IT Solutions and Services EOOD	100	IG	100	2 Kukush Str. - Sofia Municipality - Ilinden District 1309 Sofia - Bulgarie
<b>Danemark</b>				
Atos IT Solutions and Services A/S	100	IG	100	Dybendalsvaengel 3 - 2630 Taastrup - Danemark
<b>Croatie</b>				
Atos IT Solutions and Services d.o.o	100	IG	100	Heinzelova 69 - 10000 Zagreb - Croatie
<b>République Tchèque</b>				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	14000 Praha 4 - Doudlebská 1699/5 - République Tchèque

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
<b>Finlande</b>				
Atos IT Solutions and Services oy	100	IG	100	Majurinkatu 6 - 02600 Espoo - Finlande
<b>Grèce</b>				
Atos Hellas Information Technology Services SA	100	IG	100	Kifissias 18 - 15125 Maroussi - Athènes - Grèce
<b>Irlande</b>				
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	Fitzwilliam Court - Leeson Close - 2 Dublin - Irlande
<b>Italie</b>				
Atos Italia S.p.A.	100	IG	100	Via Vipiteno no. 4 - 20128 Milan - Italie
<b>Luxembourg</b>				
Atos Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
<b>Maroc</b>				
Atos	100	IG	100	Avenue Annakhil - Espace High-Tech, hall B, 5th floor - Hayryad Rabat - Maroc
<b>Pologne</b>				
Atos IT Services SP ZOO	100	IG	100	Ul. Domaniewska 41 (Taurus Building) - 02-672 Varsovie - Pologne
Atos IT Solutions and Services SP. z.o.o.	100	IG	100	Ul. Zupnicza 11 - 03-821 Varsovie - Pologne
<b>Portugal</b>				
Atos IT Solutions and Services, Unipessoal, Lda	100	IG	100	Rua Irmaos Siemens - 1 e 1-A - 2700 172 Amadora - Portugal
<b>Roumanie</b>				
Atos IT Solutions and Services s.r.l.	100	IG	100	24 Preciziei Boulevard - Building H3 - 3rd floor - 6th District - 062204 Bucarest - Roumanie
<b>Serbie</b>				
Atos IT Solutions and Services d.o.o.	100	IG	100	Pariske komune No. 22 - 11070 Belgrade - Serbie
<b>Afrique du Sud</b>				
Atos (PTY) Ltd	74	IG	74	204 Rivonia Road, Sandton private bag X 136 - Bryanston 2021 - Afrique du Sud

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>Espagne</b>				
Mundivia SA	100	IG	100	Calle Real Consulado, s/n Poligono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Tempos 21, Innovación en Aplicaciones Móviles, SA	97.25	IG	100	Avda. Diagonal, 210-218 - Barcelone 08018 - Espagne
Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Paseo Tomás Morales, 85 1º - Las Palmas de Gran Canaria 35004 - Espagne
Centro de Tecnologías Informáticas, SA	80	IG	80	Paseo de la Condesa de Sagasta, 6 Oficina 1 - León 24001 - Espagne
Infoservicios SA	75	IG	75	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos IT Solutions and Services Iberia S.L.	100	IG	100	Ronda de Europa, 5 - 28760 Madrid - Espagne
<b>Suède</b>				
Atos IT Solutions and Services AB	100	IG	100	Johanneslundsvägen 12-14 - 194 87 Upplands Väsby - Suède
<b>Suisse</b>				
Atos AG	100	IG	100	Industriestraße 19 - 8304 Wallisellen - Zurich - Suisse
Atos IT Solutions and Services AG	100	IG	100	Freilagerstrasse 28 - 8047 Zürich - Suisse
<b>Turquie</b>				
Atos Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	100	IG	100	Istanbul Sisli ITU Ari Teknokent 2 Maslak Mah. Buyukdere Cad. A Blok Kat: 4 daire: 4 - Turquie
<b>ROYAUME-UNI</b>				
Atos Consulting Limited	100	IG	100	4, Triton square, regent's place - Londres NW 1 3HG- Royaume-Uni
Atos IT Services UK Ltd	100	IG	100	4, Triton square, regent's place - Londres NW 1 3HG- Royaume-Uni
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	4, Triton square, regent's place - Londres NW 1 3HG- Royaume-Uni
<b>ASIE PACIFIQUE</b>				
<b>Australie</b>				
Atos (Australia) Pty. Ltd	100	IG	100	885 Mountain Highway 3153 Bayswater - Victoria - Australie
<b>Chine</b>				
Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building, No. 99, Qinjiang Rd-Shanghai-Chine
Atos Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	502 -505 Lido Commercial Bulding, Lido Place, Jichang Road- Chaoyang District- Beijing - Chine
Atos (Hong-Kong) Ltd	100	IG	100	Units 3B & 05-10, 18/F., Exchange Tower, 33 Wang Chiu Road, Kowloon Bay-Kowloon-Hong Kong

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>Inde</b>				
Atos India Private Limited	100	IG	100	Unit 126/127, SDF IV, SEEPZ - Andheri (East) - Bombay 400 096 - Inde
Atos IT Services Private Ltd	100	IG	100	C-63, 6th Floor, Himalaya House, 23 Kasturba Gandhi Marg, New Delhi - 110 001 - Inde
Atos IT Solutions and Services Pvt Ltd	100	IG	100	HCC 247 Park, Hincon House, Tower - A - 8th- 10th Floor - Lal Bahadur Shastri Marg - Vikhroli
<b>Japon</b>				
Atos KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower - Nishi Shinjuku 3 - 7 -1 Shinjuku - ku - Tokyo - Japon
<b>Malaisie</b>				
Atos (Malaysia) SDN BHD	100	IG	100	16-A (1st Floor) Jalan Tun Sambanthan - 3 Brickfields - 50470 Kuala Lumpur - Malaisie
<b>Philippines</b>				
Atos Information Technology Inc.	100	IG	100	23/F Cyber One Building - Eastwood City - Cyberpark - 1110 Libis, Quezon City - Philippines
<b>Singapour</b>				
Atos (Asia Pacific) Pte Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh - TP4 Level 5 - Singapour 319762
<b>Taiwan</b>				
Atos (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 - Taiwan - R.O.C.
<b>Thaïlande</b>				
Atos IT Solutions and Services Ltd	100	IG	100	2922/339 Cham Issara Tower II - 36th Floor - New Petchburi Road - Bangkok - Huay Kwang - 10310 Bangkok - Thaïlande
<b>AMERIQUES</b>				
<b>Argentine</b>				
Atos Argentina SA	100	IG	100	Nicolás de Vedra 3892, PB - Ciudad Autónoma de Buenos Aires - C 1430DAL - Argentine
Atos IT Solutions and Services SA	100	IG	100	Julio A. Roca 530, piso 8, C.A.B.A. - C1067ABN - Argentine
<b>Brésil</b>				
Atos Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Agular, n° 215 – 5° andar - Bloco E – Jardim São Luís - São Paulo SP CEP 05805-904 - Brésil
Atos Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Agular N° 215 – 7° andar - Bloco E – Bairro Jardim São Luís - São Paulo -SP - CEP 05805-904 - Brésil
Atos Soluções e serviços de tecnologia da informação LTDA	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa - Sao Paulo -SP - CEP 05069-900 - Brésil
<b>Canada</b>				
Atos Inc.	100	IG	100	6375 Shawson Drive - L5T 1S7 Mississauga - Ontario - Canada

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
<b>Chili</b>				
Atos IT Solutions and Services S.A.	100	IG	100	Avenida Providencia 1760 Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago du Chili - Chili
<b>Colombie</b>				
Atos IT Solutions and Services S.A.S	100	IG	100	Carrera 65 No. 11-83 Piso 3° - Bogotá - Colombie
<b>Mexique</b>				
Atos IT Business services S de RL de CV	100	IG	100	Calle Poniente 116 No. 590 - Industrial Vallejo - Distrito Federal - 02300 México, D.F. - Mexique
<b>Etats-Unis d'Amérique</b>				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	101 Merritt 7, 6th Floor - Norwalk - CT 06851 - Etats-Unis

La liste complète des entités du Groupe Atos est disponible sur notre site [www.atos.net](http://www.atos.net)

### Note 30 Honoraires des Commissaires aux Comptes

(En milliers d'euros et %)	Total		Deloitte			Grant Thornton			
	2011 Montant	%	2010 Montant	2011 Montant	%	2010 Montant	2011 Montant	%	2010 Montant
<b>Audit</b>									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	8 296,4	63%	5 230,2	4 607,0	51%	3 051,2	3 689,4	88%	2 179,0
<i>Société mère</i>	2 355,0	18%	1 701,2	1 425,0	16%	1 077,6	930,0	22%	623,6
<i>Filliales</i>	5 941,4	45%	3 529,0	3 182,0	35%	1 973,6	2 759,4	66%	1 555,4
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	4 490,2	34%	2 096,0	3 983,0	44%	1 998,8	507,2	12%	97,2
<i>Société mère</i>	3 560,5	27%	1 895,3	3 408,0	38%	1 861,1	152,5	4%	34,2
<i>Filliales</i>	929,7	7%	200,7	575,0	6%	137,7	354,7	8%	63,0
<b>Sous-total Audit</b>	<b>12 786,6</b>	<b>97%</b>	<b>7 326,2</b>	<b>8 590,0</b>	<b>96%</b>	<b>5 050,0</b>	<b>4 196,6</b>	<b>100%</b>	<b>2 276,2</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>									
Juridique, fiscal et social	269,0	2%	77,3	269,0	3%	77,3	-	-	-
Autres	132,0	1%	61,2	132,0	1%	61,2	-	-	-
<b>Sous-total Autres</b>	<b>401,0</b>	<b>3%</b>	<b>138,5</b>	<b>401,0</b>	<b>4%</b>	<b>138,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 187,6</b>	<b>100%</b>	<b>7 464,7</b>	<b>8 991,0</b>	<b>100%</b>	<b>5 188,5</b>	<b>4 196,6</b>	<b>100%</b>	<b>2 276,2</b>

Les honoraires relatifs aux "Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes" ont inclus 3,2 millions d'euros d'honoraires relatifs à l'acquisition de SIS et 0,5 million d'euros d'honoraires relatifs aux travaux liés à l'émission du rapport ISAE 3402.